



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Siège Social
2 rue Roger Thieblemont
10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC
www.association-aatm.org

L'AATM

• Fiche signalétique	2
• Objet social	3
• Implantation géographique	4
• Le Conseil d'Administration	5
• Le mot du Président	6
• Ressources humaines	8
• Démarche qualité	14
• Gestion des risques	15
• Les temps forts de l'année	16
• Focus sur les dispositifs	19
• Difficultés générales	23
• Orientations et projets des années à venir	24
• Partenariat	25

Nos actions dans l'Aube**27**L'hébergement

• L'Hébergement d'Urgence	28
• L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile	30
• Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile	32

L'accompagnement des réfugiés : AGIR

35

Le logement accompagné

• La Résidence Sociale	37
• La Pension de Famille	39
• L'intermédiation locative "Ukraine"	41
• L'intermédiation locative	42

Le Pôle Social Le Corbusier

43

Nos actions en Haute-Marne**45**L'hébergement

• L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile	46
• Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile	48

L'accompagnement des réfugiés

• Le programme AGIR	51
---------------------	----

Le logement accompagné

• L'intermédiation locative	53
• Le dispositif "Allocation Logement Temporaire"	55

Le Pôle Social La Clé

56

Nos actions dans les Ardennes**59**L'hébergement

• Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile	60
---	----

L'accompagnement des réfugiés

• Le Centre Provisoire d'Hébergement	62
• Le programme AGIR	64

Liste des sigles utilisés**67**

FICHE SIGNALÉTIQUE 2025

Nom de l'organisme et sigle	Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (AATM)
Statut juridique	Association Loi 1901
Date de constitution	Juin 1967
Siège Social	2 rue Roger Thieblemont 10 600 La Chapelle Saint Luc
Téléphone	03 25 80 59 03
E-mail	<u>siege@aatm.fr</u>
Site internet	<u>https://www.association-aatm.org</u>
Président	Philippe CONTANT
Directrice Générale	Elise HAMARD
Directeur Territorial Aube	Poste vacant
Trésorier	Jean-Charles PAGEOT
Commissaire aux Comptes	Daniel SIMONNY
Expert-comptable	Mathieu CHRISTMANN
Activités	Hébergement et accompagnement des demandeurs d'asile, accompagnement de bénéficiaires d'une protection internationale (AGIR), accueil temporaire de ménages défavorisés qui se trouvent sans domicile (hébergement d'urgence) ou nécessitant un logement accompagné (résidence sociale, pension de famille, intermédiation locative), animation d'ateliers linguistiques en vue de faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère, cours de Français Langue Étrangère, ateliers numériques.

OBJET SOCIAL

Association loi 1901, fondée en 1967, l'AATM a pour objet de faciliter l'accueil, l'hébergement, l'installation, l'adaptation et l'intégration des demandeurs d'asile et de leurs familles ainsi que de toute personne d'origine étrangère et toute activité liée à l'accueil de personnes en situation de précarité matérielle et/ou morale.

Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse.

CAPACITÉ D'ACCUEIL AU 31/12/2025

- Hébergement d'urgence : 48 places
- Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) : 159 places
- Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) : 453 places
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) : 36 places
- AGIR : Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés, selon orientations des BPI par l'OFII
- Résidence Sociale (RS) : 56 studios
- Pension de famille (PF) : 27 logements
- Dispositif Ukraine : 8 logements
- IML : 12 logements
- ALT : 4 places

ACTIONS DE SOCIALISATION À LA CHAPELLE SAINT LUC ET À LANGRES

- Ateliers sociolinguistiques (ASL), Cours Français Langue Etrangère (FLE)
- Ateliers numériques
- Français Langue Professionnelle
- Ateliers Savoir habiter

AGRÉMENTS

L'association dispose de l'agrément au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale renouvelé en mars 2022.

Elle a également obtenu l'agrément au titre de l'ingénierie financière et technique pour l'accompagnement social des personnes pour favoriser l'accès ou leur maintien dans le logement en mai 2016, renouvelé pour 5 ans en mai 2021.

TRAVAIL DE RÉSEAU

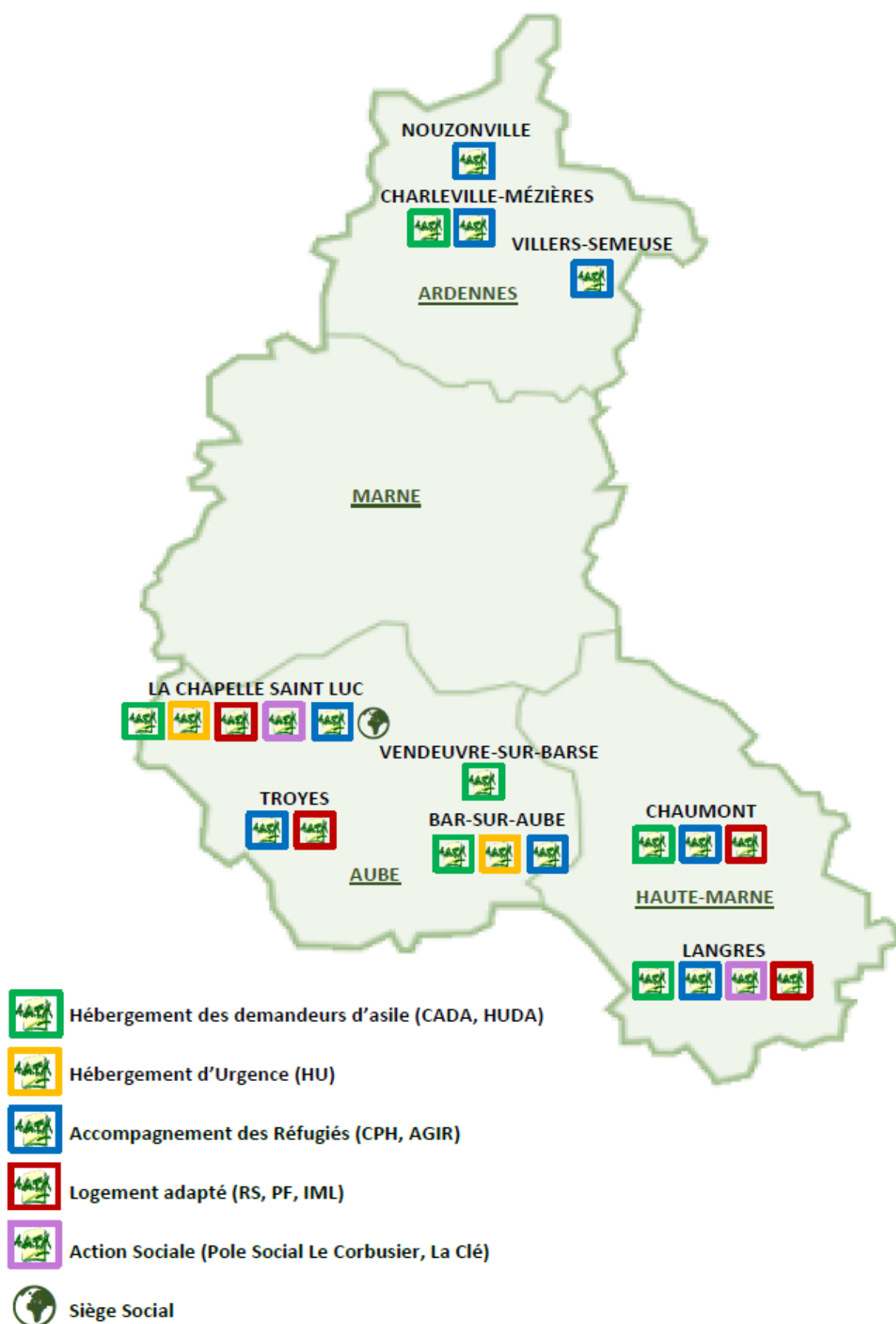
Depuis 2015, l'association est membre du Bureau de l'association La Cadorre qui gère le SIAO et dispositif 115 dans le département de l'Aube.

Depuis 2015, la cheffe de service de Langres siège régulièrement au Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Depuis octobre 2017, l'AATM siège à la commission de médiation (qui statue sur le droit opposable au logement et à l'hébergement), en qualité de représentant des associations de défense des personnes en situation d'exclusion œuvrant dans le département.

Par ailleurs, l'AATM est affiliée à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) et à l'UNAFO (Union nationale du Logement Accompagné) depuis mars 2024.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration au 31/12/2025

LE BUREAU

Philippe CONTANT	Président
François MARGUET	Vice-président
Jean-Charles PAGEOT	Trésorier
Françoise COUSIN	Secrétaire
Sylvie BOUSCAT	Secrétaire adjointe

Les membres du Bureau se sont réunis 10 fois en 2025.

LES MEMBRES ÉLUS

Christophe DROUILLY	Avocat
Gilles ROLLIN	Directeur Patrimoine et Développement
Love BOULU	Infirmière
Marie-Françoise PAUTRAS	Retraitée

Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2025.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour et bienvenue à tous.

Cette année encore, vous êtes nombreux à participer à cette assemblée générale au cours de laquelle nous allons vous présenter les faits marquants de l'année 2025 pour notre association, le contexte difficile dans lequel elle s'est déroulée, les évolutions auxquelles nous devons faire face.

Nous sommes heureux, bénévoles, salariés et bénéficiaires, de constater votre soutien pour les actions que nous menons en faveur de l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'intégration des migrants, des bénéficiaires d'une protection internationale et des personnes en situation de précarité matérielle et morale.

Le conseil d'administration du 23 avril 2025 a validé le projet associatif 2024-2029, dont les grandes lignes vous avaient été présentées l'année dernière. Ce projet s'articule autour de trois mots qui synthétisent les valeurs de l'association : Humanité, Considération, et Ouverture. Au-delà des mots, ce que veut promouvoir l'AATM, c'est la bienveillance et l'écoute, le respect des personnes quelle que soit leur origine ou leur situation, la valorisation des capacités de chacun, l'intégration et l'inclusion des personnes, la lutte contre les préjugés.

Depuis le 1^{er} mars 2025, la direction générale de l'AATM est assurée par Elise HAMARD, que le bureau a décidé de promouvoir à ce poste après le départ de la précédente directrice générale, compte tenu de la compétence et des qualités humaines dont elle avait fait preuve dans ses précédentes fonctions de Directrice générale adjointe. Au cours de l'année 2025, Elise HAMARD a confirmé qu'elle était une directrice générale efficace, à l'écoute de ses équipes.

Pour l'assister dans sa tâche, le bureau a décidé de recruter, non pas un(e) directeur(trice) général(e) Adjoint(e), mais un(e) directeur(trice) territorial(e) AUBE. En effet, alors que dans les Ardennes et en Haute-Marne, l'action de l'AATM se concentre sur les demandeurs d'asile et les bénéficiaires d'une protection internationale, s'ajoutent dans l'Aube les actions plus généralistes en faveur des personnes en situation de précarité matérielle et morale (Hébergement d'urgence, résidence sociale, pension de famille ...). La diversité de ces actions nous a paru nécessiter une plus grande coordination entre les services. Après une première expérience décevante, un nouveau recrutement a été lancé fin 2025 et c'est ainsi que Nagnouma KONE exerce les fonctions de directrice territoriale Aube depuis le 5 janvier 2026.

Le contexte législatif et budgétaire et son évolution ont eu un impact important sur l'activité de notre association.

Je ne reviendrai pas sur le durcissement des politiques migratoires, le contrôle des frontières et la gestion des flux migratoires, déjà évoqué lors de notre assemblée générale de l'année dernière, concrétisé par deux textes :

- La loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration qui modifie les conditions de délivrance, de renouvellement ou de retrait des cartes de séjour temporaire ou de résident, facilite les procédures d'expulsion, étend la durée des rétentions administratives, et qui a également l'ambition d'améliorer l'intégration.
- Le « Pacte européen sur la migration et l'asile », adopté en 2024 mais entré en vigueur le 12 juin 2026, visant à renforcer la gestion des frontières, accélérer les procédures d'asile et instaurer un mécanisme de solidarité entre les États membres.

2025 a vu la fin des dispositifs d'aide au logement des Ukrainiens, notamment dans le cadre de l'intermédiation locative UKRAINE, alors que le régime de protection temporaire des Ukrainiens, mis en place par le Conseil de l'Union Européenne depuis mars 2022, se matérialisant par une autorisation provisoire de séjour (APS), ne prendra fin qu'en mars 2027. L'AATM a donc fermé les IML UKRAINE de Chaumont et de La Chapelle Saint Luc. Nous avons plus de difficulté à fermer les places IML UKRAINE à Bar sur Aube. Il est proposé aux ukrainiens bénéficiaires de ces dispositifs soit de demander l'asile, soit de demander un titre de séjour de droit commun et, s'ils en remplissent les conditions, de s'intégrer dans une procédure de logement classique.

AATM est également touchée par la politique nationale de réduction du parc d'hébergement du Dispositif National d'Accueil. Cela s'est traduit en 2025 par la suppression de 37 places d'HUDA ou de CADA :

- 7 places d'HUDA dans l'Aube
- 5 places de CADA dans les Ardennes
- 5 places d'HUDA et 20 places de CADA en Haute-Marne

Ces suppressions s'inscrivent dans une évolution plus large de fusion des dispositifs CADA et HUDA, qui trouvera application en 2026, avec une révision complète des cahiers des charges et des financements.

En contrepartie de ces fermetures de place, l'AATM a développé l'intermédiation locative classique.

L'AATM a toujours favorisé les actions en faveur de l'intégration des personnes réfugiées et s'est rapidement proposée pour la prise en charge des dispositifs ADLER puis AGIR (Accompagnement global et Individualisé des réfugiés). Ce programme d'accompagnement des réfugiés dans l'accès aux droits, la recherche d'un logement, d'un emploi, d'une formation repose sur la base du volontariat et s'accompagne de la signature d'un contrat d'intégration républicaine.

L'association gère ainsi dans l'AUBE le dispositif AGIR, en coopération avec le PACT SOLIHA et la CROIX ROUGE. Elle a postulé au deuxième marché AGIR en groupement régional avec Le PACT, la CROIX ROUGE et l'Association Foyer Notre Dame AFND.

L'AATM a été retenue pour porter le dispositif AGIR en Haute-Marne, inauguré le 3 février 2025, et dans les Ardennes, inauguré le 22 janvier 2025.

Mais ces dispositifs, pourtant destinés à améliorer l'intégration des réfugiés, à faciliter leurs relations avec la société française et à préparer leur avenir, ont connu eux aussi des restrictions budgétaires et une réduction du nombre de bénéficiaires

Dans ce contexte difficile, les équipes d'AATM ont poursuivi leurs missions. Elles ont à cœur de s'investir dans des projets qui permettent d'assurer au mieux l'objet de l'AATM : l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile et l'intégration réussie des réfugiés.

Au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, je félicite tous les salariés de l'association pour leur implication dans la mise en œuvre des valeurs de l'Association, je remercie les bénévoles qui apportent leurs compétences dans les cours de français ou dans des activités diverses culturelles ou sportives, mais aussi nos partenaires, avec qui, dans un esprit de dialogue, nous recherchons des solutions pragmatiques aux situations difficiles rencontrées par nos bénéficiaires.

Un grand merci à tous.

Philippe CONTANT

Président de l'AATM

LES RESSOURCES HUMAINES

9

Administrateurs

4



5

69

Bénévoles

48



21

79

Salariés

dont 8 au
siège social

AUBE

40 Salariés

*dont 4 cadres
et 8 structures*

HAUTE-MARNE

22 Salariés

*dont 3 cadres
et 5 structures*

ARDENNES

17 Salariés

*dont 2 cadres
et 3 structures*

176

Adhérents

102



74

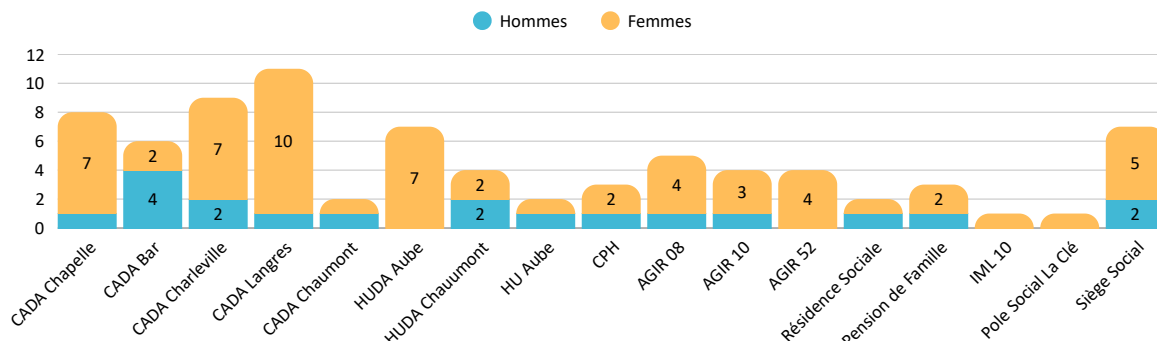
LES RESSOURCES HUMAINES

Effectifs au 31/12/2025 : 79 salariés dont 1 contrat d'apprentissage - 74,99 ETP - 69 bénévoles

Effectifs sur l'année 2025 : 102 salariés avec une moyenne de 75,29 ETP sur l'année

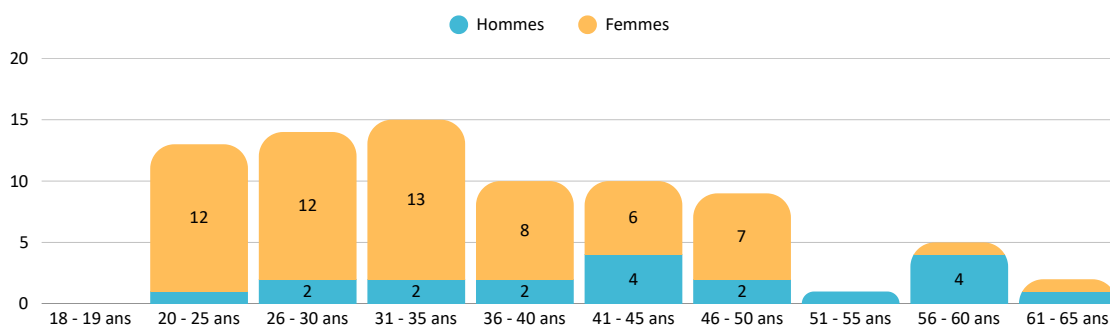
75% des salariés étaient des femmes

Répartition hommes/femmes par structure au 31/12/2025



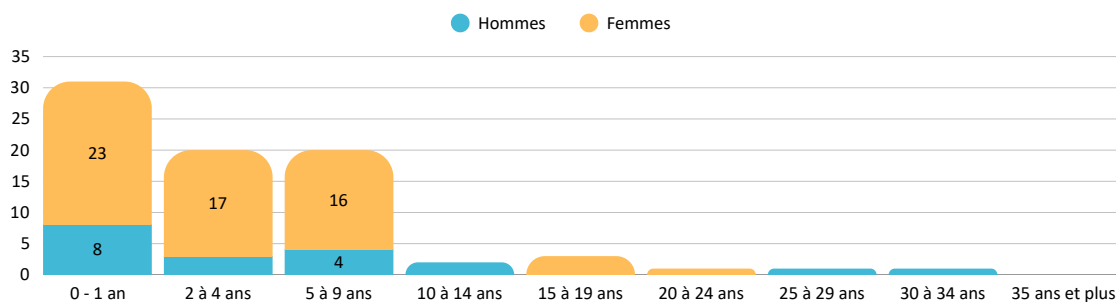
La moyenne d'âge des salariés était de 35 ans en 2025.

Age du personnel au 31/12/2025



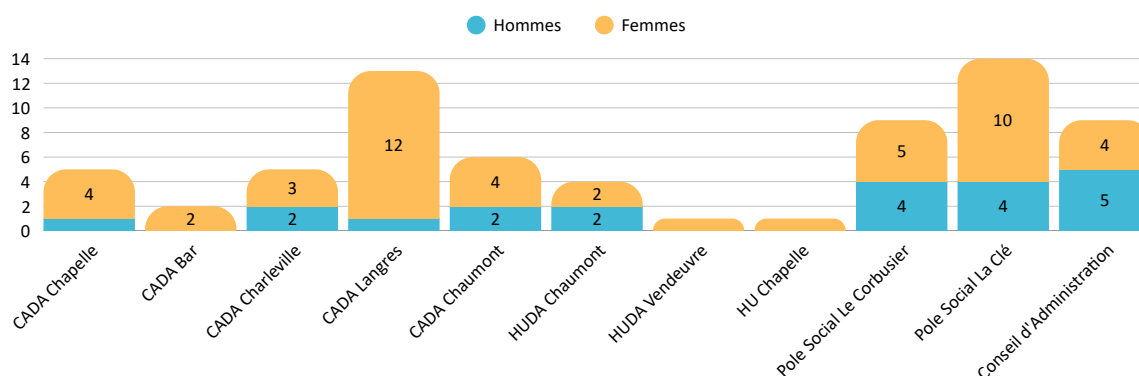
39,24% des effectifs avaient moins de deux ans d'ancienneté en 2025.

Ancienneté du personnel au 31/12/2025



En 2025, l'association comptait 69 bénévoles.

Répartition des bénévoles en 2025



LES FORMATIONS

En 2025, l'AATM a poursuivi sa politique de formation afin d'accompagner la montée en compétences des salariés, de répondre aux obligations réglementaires et d'adapter les pratiques professionnelles aux réalités de terrain. Les actions mises en œuvre ont porté à la fois sur l'accompagnement des publics, la prévention des risques et le développement des compétences métiers.

1. Un parcours de formation dédié aux travailleurs sociaux intervenant auprès des demandeurs d'asile

Dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile, l'AATM poursuit le déploiement d'un parcours de formation évolutif destiné aux travailleurs sociaux. Ce parcours permet de renforcer progressivement les connaissances et compétences nécessaires à l'accompagnement des publics accueillis.

En 2025, plusieurs salariés ont bénéficié des modules suivants :

- Niveau 1 : Aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA – 3 salariés formés ;
- Niveau 2 : Aide à la constitution des recours devant la CNDA – formation reportée à 2026 faute d'un nombre suffisant de participants ;
- Niveau 3 : Exil et psycho-traumatisme – 12 salariés formés ;
- Niveau 4 : recherche d'informations sur les pays d'origine – 8 salariés formés.

Ces formations participent à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies et permettent aux professionnels de mieux appréhender les problématiques spécifiques liées à l'exil et aux parcours migratoires.

2. Formations obligatoires et prévention

L'AATM veille également à garantir la sécurité des salariés et le respect des obligations réglementaires à travers la mise en œuvre de formations obligatoires ou fortement recommandées.

En 2025, les formations suivantes ont été réalisées :

- Habilitations électriques – 2 salariés formés ;
- Premiers secours en santé mentale – 4 salariés formés ;
- PSC1 initiale et recyclage – 69 salariés formés ;
- Maniement des extincteurs – 71 salariés formés.

Ces actions témoignent de l'attention portée à la prévention des risques professionnels, à la sécurité au travail et à la capacité des équipes à réagir face à des situations d'urgence ou de détresse.

3. Renforcement des compétences et soutien à l'évolution professionnelle

L'AATM a poursuivi en 2025 le développement d'actions de formation variées, en lien avec les missions exercées et les besoins identifiés au sein des services.

Les formations dispensées au cours de l'année ont notamment porté sur les thématiques suivantes :

- Apprentissage du français orienté vers l'emploi : la langue au service de l'insertion – 1 salarié formé ;
- Conférence-partage « Syrie : 55 ans de dictature, après la chute du régime Assad, quelles perspectives pour l'avenir des Syriens ? » – 11 salariés formés ;
- Accompagnement des publics LGBT+ – 2 salariés formés ;
- Gestion financière – 1 salarié formé ;
- Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes – 1 salarié formé ;
- Distanciation professionnelle dans le travail social – 10 salariés formés ;
- Élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement – 1 salarié formé ;
- Formation - référent de site de compostage collectif – 1 salarié formé ;
- Intégration de nouvelles recrues (APEC) – 1 salarié formé ;
- Prévention du suicide – 10 salariés formés ;

- Droits des bénéficiaires d'une protection internationale – 9 salariés formés ;
- Gestion du stress et préservation du bien-être dans le secteur social – 10 salariés formés ;
- Bilan financier et optimisation des affectations des résultats – 1 salarié formé.

Ces formations traduisent la diversité des besoins rencontrés au sein de l'association ainsi que la volonté de soutenir les salariés dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

4. Bilan annuel

En 2025, 66 salariés non cadres et 11 salariés cadres ont bénéficié d'au moins une action de formation.

L'année a notamment été marquée par un effort important en matière de prévention et de sécurité, avec une large mobilisation des équipes autour des formations PSC1 et maniement des extincteurs.

À travers ces différentes actions, l'AATM poursuit son objectif de professionnalisation des équipes, de prévention des risques et d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé aux publics accueillis.

LE GROUPE DE TRAVAIL RPS

3 réunions en 2025.

Les travaux du groupe de travail consacré aux risques psychosociaux (RPS) se sont principalement articulés autour de l'organisation de la semaine de la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Pour l'édition 2025, la semaine de la QVT a été organisée du 2 au 6 juin 2025. Ces dates ont volontairement été choisies en dehors de la période officielle afin d'éviter un chevauchement avec la Journée mondiale des réfugiés, particulièrement importante pour les établissements de l'Association.

Dans ce cadre, plusieurs ateliers et actions ont été mis en place dans chacun des trois départements. Ainsi, l'ensemble des salariés a participé à des ateliers de sensibilisation consacrés à la gestion du stress et à la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS). Ces interventions, décidées conjointement par la Direction et le groupe RPS, s'inscrivaient dans une démarche de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Par ailleurs, chaque département et chaque structure disposaient d'une liberté d'organisation pour proposer des activités complémentaires, dans le respect d'un budget défini, afin de favoriser des actions adaptées aux attentes des équipes.

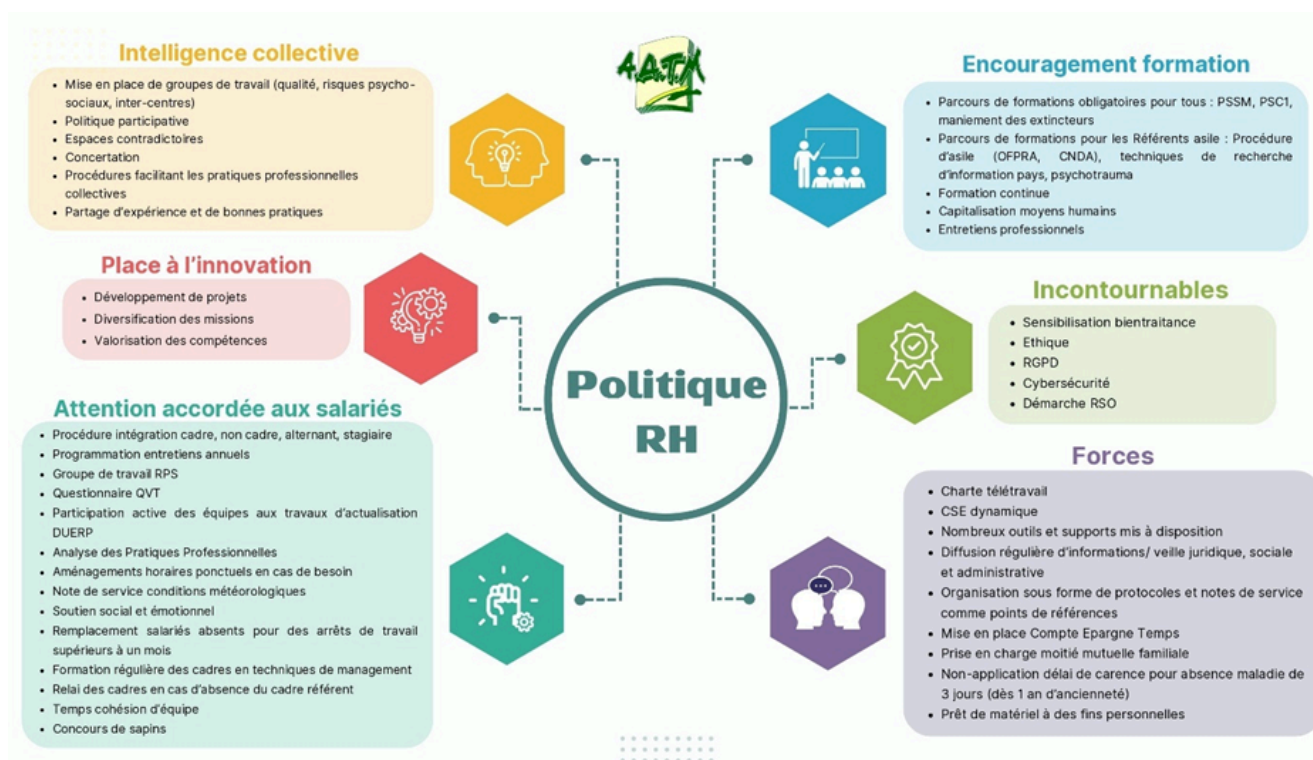
Dans l'Aube, plusieurs initiatives ont été organisées dans différentes structures :

- Un atelier de yoga du rire, méthode reposant sur des exercices de rire guidés associés à des techniques de respiration favorisant la détente et la réduction du stress ;
- Un atelier de sport adapté autour des étirements et de la mobilité ;
- Un repas partagé réunissant différents services ;
- Des jeux éducatifs et de cohésion.

Dans les Ardennes, les salariés ont participé à un atelier nutrition santé animé par une diététicienne, comprenant également la préparation collective d'un déjeuner.

En Haute-Marne, un prestataire extérieur est intervenu afin de proposer des jeux de cohésion destinés à renforcer le travail d'équipe et les échanges entre salariés.

À l'issue de cette semaine, un questionnaire de satisfaction a été transmis aux salariés, recueillant 51 réponses. Les retours ont globalement été positifs, notamment concernant les ateliers choisis par les équipes, qui ont favorisé la cohésion, les échanges et la convivialité. Les ateliers de sensibilisation sur le stress et les TMS ont suscité des avis plus nuancés, certains salariés exprimant le souhait d'interventions plus approfondies. Enfin, une amélioration de la communication et une anticipation plus importante dans l'organisation des ateliers ont été identifiées comme axes de progression pour les prochaines éditions.



La politique de l'AATM en matière de gestion des ressources humaines a été validée par l'équipe des cadres en février 2025.

Aménagement du temps de travail

Dans le cadre d'une réflexion menée autour de l'organisation du travail et des conditions de travail au sein de l'AATM, un accord d'aménagement du temps de travail a été conclu, instaurant une organisation sur la base de 37 heures hebdomadaires assorties de 12 jours de RTT.

Cette négociation s'est inscrite dans une volonté partagée de concilier les évolutions et besoins organisationnels de l'association avec les aspirations des salariés, notamment en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Dans le respect du cadre légal et du dialogue social, la direction a engagé, dès décembre 2024, une concertation avec les Organisations Syndicales représentatives de la branche ainsi qu'avec les représentants du personnel. Les membres titulaires du CSE ont été associés à cette démarche et ont confirmé leur participation aux négociations, avec le mandatement de l'un des élus par une Organisation Syndicale.

Plusieurs réunions de travail et échanges en instance CSE ont permis d'aboutir, le 27 janvier 2025, à la définition d'un dispositif d'aménagement du temps de travail adapté à l'activité de la structure et aux réalités de terrain.

L'accord a été signé le 26 février 2025 pour une entrée en vigueur le 1er juin 2025.

Très rapidement après sa mise en application, plusieurs remontées ont été formulées par les salariés via les représentants du CSE concernant le caractère jugé trop rigide du dispositif et de ses modalités d'application. Les salariés ont notamment exprimé un besoin de davantage de souplesse et de flexibilité dans l'organisation de leur temps de travail.

Dans ce contexte, les échanges entre la direction et le CSE se sont intensifiés au cours du second semestre 2025 afin d'anticiper une éventuelle révision de l'accord, dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux réalités de fonctionnement de la structure ainsi qu'aux attentes des équipes.

Mise en place du logiciel de gestion des temps et des activités « My Silae »

Dans une démarche de modernisation et de simplification des processus RH, le logiciel My Silae a été mis en place en juin 2025. Cet outil permet d'optimiser la gestion des absences des salariés (congrés payés, arrêts maladie, absences diverses, etc.), tout en facilitant le suivi administratif quotidien.

Le logiciel améliore également la transmission des informations entre la structure et le cabinet comptable, notamment dans le cadre des entrées et sorties de salariés, de la préparation et du suivi des paies ainsi que du traitement des éléments variables. Cette centralisation des données contribue à une meilleure fiabilité des informations, à une réduction des risques d'erreurs et à une sécurisation renforcée des échanges administratifs.

Par ailleurs, MY Silae intègre la gestion des entretiens professionnels et des entretiens d'appréciation, permettant un suivi plus structuré des parcours et de l'évolution des salariés.

Globalement, cet outil est apprécié par l'ensemble des utilisateurs. Malgré quelques ajustements encore nécessaires liés à sa récente mise en service, son déploiement représente déjà un gain de temps considérable pour les équipes ainsi qu'une amélioration notable de la sécurisation et de la centralisation des données RH.

DÉMARCHE QUALITÉ

Comité qualité

→ 6 réunions en 2025

Travaux :

- L'élaboration d'une fiche réflexe pour les astreintes
- L'élaboration de conduites à tenir en cas de décès d'un résident
- Le suivi et l'analyse des événements indésirables et plaintes et réclamations
- La rédaction de synthèses de Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS
- L'élaboration du plan de gestion de crise et de continuité de l'activité
- L'élaboration d'un Quizz qualité pour sensibiliser régulièrement les salariés sur les thématiques de la qualité des prestations
- L'élaboration d'un protocole de gestion des nuisibles
- L'élaboration d'une procédure de gestion de la violence/agressions
- Analyse des événements indésirables et des plaintes et réclamations

Questionnement éthique

Les salariés ont pu assister à trois modules de sensibilisation à la réflexion éthique avec l'intervention de l'espace de Réflexion Ethique Grand Est (EREGE). Le site d'appui de l'EREGE pourra constituer ensuite un soutien méthodologique dans l'accompagnement à la création d'une instance éthique à l'AATM.

Avec le départ de la cheffe de service du CADA de Bar sur Aube, qui devait s'emparer de la démarche, la direction doit reprendre ce dossier

Mise en place du DUI

Le programme « ESMS numérique » vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements en encourageant le recours à des solutions logicielles pour la gestion des dossiers des personnes accompagnées.

→ Améliorer la gestion de l'accompagnement des personnes accompagnées, la coordination des acteurs internes et externes

→ Assurer une meilleure transmission des informations entre les professionnels de l'action sociale

→ Assurer la protection et la sécurité des données

L'AATM a choisi l'éditeur Interconsult et a intégré une « grappe » régionale déjà constituée afin de solliciter le financement du DUI par l'ARS Grand Est.

Comité RSO

Le comité RSO, animé par la cadre administrative, s'est mis progressivement en place à l'automne.

La responsabilité sociétale des organisations est un concept dans lequel les organisations intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes sur une base volontaire. L'intérêt de la mise en place de ce comité est la réflexion collective, où chaque collaborateur devient acteur du changement, apporte ses idées pour créer des comportements durables.

GESTION DES RISQUES

RGPD

Le registre de traitement des données personnelles a été présenté et validé en réunion d'équipe des cadres en août. Ce document a été diffusé à l'ensemble des équipes en consultation. Sa mise à jour sera annuelle.

Stratégie numérique

L'ensemble du personnel a été sensibilisé aux risques liés aux usages numériques et aux bonnes pratiques à adopter.

**SENSIBILISATION SECURITE INFORMATIQUE
ET RESPECT RGPD**

Les bons réflexes

Protection des accès informatiques - Protéger les accès - Placer les postes de travail hors d'atteinte du public - Programmer le verrouillage de session - Ne jamais inscrire votre compte et votre mot de passe près de votre ordinateur - Créer des mots de passe robustes - Ne jamais utiliser un même mot de passe pour plusieurs comptes - Changer les mots de passe au moindre soupçon Bonnes Pratiques : ➔ Créez des mots de passe robuste d'au moins 9 caractères • Capitales • Minuscules • Chiffres • Caractères spéciaux • Aucun élément personnel (nom, prénom date de naissance)	Protection des données - Ne pas stocker des données confidentielles sur des supports amovibles non sécurisés par mot de passe - Ne pas stocker de données sur votre poste de travail mais sur le serveur. - Limiter la connexion de supports amovibles mobiles au strict nécessaire/indispensable - Séparer vos usages personnels et professionnels Bonnes Pratiques : ➔ Ne collecter que les données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est strictement nécessaire dans le cadre de la prise en charge ➔ Les données ne peuvent être collectées que sur les espaces communs dédiés sur le serveur et non sur le disque C du PC mis à disposition
Logiciel et matériel fournis par l'AATM - Ne pas installer, copier, modifier, détruire des logiciels et leur paramétrage sans autorisation - Seuls les logiciels et applications approuvés peuvent être installés sur les ressources informatiques mises à votre disposition par l'AATM. - Eviter les sites Internet suspects ou frauduleux (téléchargement, vidéo, streaming illégaux) Bonnes Pratiques : ➔ Installer des applications uniquement depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs ➔ Appliquer les mises à jour de sécurité sur tous les appareils (PC, tablettes, smartphones) dès qu'elles sont proposées ➔ Vérifier au moins une fois par semaine les mises à jour disponibles, y compris les facultatives.	Sécurité de la messagerie - Avant d'ouvrir un mail, vérifier l'adresse mail de l'expéditeur. - Ne pas ouvrir de PJ ou cliquer sur un lien si l'expéditeur est inconnu ou avec une adresse mail douteuse - Ne jamais répondre à une demande d'informations personnelles ou confidentielles. - Chiffrer les données sensibles transmises via la messagerie - Utiliser une liste de diffusion (Cd) pour les envois de mails groupés en externe Bonnes Pratiques : ➔ En cas de réception d'un message inattendu ou alarmiste par messagerie (e-mail, SMS ou chat) demandez toujours confirmation à l'émetteur par un autre moyen s'il vous semble connu et légitime. Il peut en effet s'agir d'une attaque par hameçonnage (phishing) visant à vous piéger
Supports nomades - Refuser la connexion d'équipements appartenant à des tiers - Pas de connexion depuis l'étranger + droit à déconnexion - Conserver les équipements à portée de vue- les protéger du vol - Eviter les réseaux Wifi publics ou inconnus - Chiffrer les données sur l'ensemble des matériels nomades - Ne pas stocker de données sans protection (chiffrement). Bonnes Pratiques : ➔ Smartphones : activer le verrouillage automatique avec nécessité d'un code ou mot de passe pour déverrouiller.	Consignes en cas d'incident de sécurité ou événement inhabituel  Déconnecter la machine du réseau, ne plus l'utiliser <u>Prévenir le siège</u> de toute anomalie ou incident ; de toute violation ou tentative de violation suspectée, toute perte ou vol de matériel et, de manière générale, tout dysfonctionnement. Changer les mots de passe au moindre soupçon.

Plan de gestion de crise et continuité de l'activité

Suite aux travaux initiés en Comité qualité, le plan de gestion de crise et de continuité de l'activité a été construit et rédigé pour l'association. Il sera ensuite décliné dans chaque antenne de l'association.

L'ensemble des salariés ont été sensibilisés via deux séances collectives en 2025 sur la gestion de crise et plus particulièrement sur les thématiques incontournables de la cybersécurité et des attaques terroristes.

Astreintes

Suite aux travaux collectifs (comité qualité, équipe des cadres), la procédure de gestion des astreintes a été actualisée. Une fiche réflexe a été élaborée afin de donner des repères aux professionnels d'astreinte pour faciliter les prises de décision.

TEMPS FORT 2025

Les valeurs renouvelées de l'AATM : le projet associatif 2025-2029

L'actualisation du projet associatif est issue de la participation des salariés, bénévoles et personnes accompagnées, administrateurs et partenaires en 2024.

Le document a ensuite été soumis à l'approbation du Conseil d'administration le 23 avril 2025.

L'HUMANITE

L'essence même de l'association consiste à se montrer solidaire en accompagnant les personnes qui en ont besoin, en faisant preuve de bienveillance, d'écoute et en recherchant l'apport de réconfort et de répit.

LA CONSIDERATION

L'association prône la défense de l'égalité et le droit entre les personnes quelles que soient leurs origines ou leurs situations. Elle s'attache à favoriser le droit à la dignité et considère que chaque Être Humain est porteur de richesses et doit être respecté dans son intégrité tant psychique que physique. Cela passe par l'estime et la valorisation des capacités de chacun en soutenant leur participation ainsi que leur pouvoir d'agir.

L'OUVERTURE

L'association promeut l'ouverture en tenant compte d'abord de la singularité de l'autre, dans un rapport égalitaire. L'ouverture passe ainsi par le partage des savoirs et savoir-faire, de façon à s'enrichir mutuellement des échanges interculturels. Par ailleurs, il s'agit aussi de favoriser l'adaptation et l'intégration des personnes accompagnées dans notre société et leur environnement, de façon à les rendre autonomes. L'association recherche enfin à promouvoir l'inclusion des personnes en sensibilisant le public aux spécificités de leur parcours, afin de lutter contre les préjugés.

7 objectifs pour les 5 années à venir :

- Poursuivre la démarche qualité des prestations proposées afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées
- Sensibiliser le grand public ou les partenaires aux publics et leurs problématiques et lutter contre les préjugés
- Pérenniser l'activité des pôles sociaux et la stabilisation de leur fonctionnement en développant le réseau partenarial, ainsi que le bénévolat et l'appel au mécénat
- Pérenniser les dispositifs d'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale permettant une intégration réussie
- Favoriser les actions permettant aux personnes accompagnées de trouver leur place dans la société en termes de participation et de repères
- Lutter contre l'illectronisme et la fracture numérique en proposant des actions et adaptant les supports
- S'engager dans une politique d'achats responsable

TEMPS FORT 2025

Vie associative :

- Repas du personnel organisé par le CSE le 15/01/2025 dans une maison de Champagne dans la Marne
- Fêtes de fin d'année pour les résidents des structures d'hébergement et de la Pension de Famille
- Tournoi de foot inter-structures : la coupe demeure à Chaumont
- Concours de sapin : l'équipe HUDA/CADA de Chaumont a remporté le premier prix
- Repas des bénévoles au sein des 3 départements
- Restitutions locales du rapport d'activité : en juillet en Haute-Marne et en septembre dans les Ardennes

Portes ouvertes :

- Inauguration d'AGIR Ardennes le 22 janvier
- Inauguration d'AGIR Haute-Marne le 3 février
- Galette de la Clé à Langres le 30 janvier qui a réuni partenaires et bénévoles
- Remise des Diplômes d'Étude en Langue Française (DELF) au Corbusier à la Chapelle St Luc en avril
- La Pension de Famille en mai dans le cadre de la semaine des Pensions de Famille

Rénovation du bâtiment collectif du CADA Aube antenne La Chapelle Saint Luc :



Démarrage des travaux de rénovation du bâtiment collectif de l'antenne du CADA Aube à La Chapelle Saint Luc en septembre 2025.

L'AATM a racheté la propriété du bâtiment à Mon Logis, mettant fin au bail emphytéotique de 70 ans signé en 1973 avec Mon Logis, et ainsi prendre à sa charge les travaux devenus nécessaires liés à différents problèmes de vétusté :

- Défauts d'étanchéité du toit
- Porosité des canalisations des eaux usées
- Une seule VMC pour l'ensemble du bâtiment
- Présence d'amiante dans les murs et les sols
- Obsolescence des installations électriques
- Système de chauffage inefficace

Objectifs des travaux :

- Améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile
- Assurer le respect des normes
- Améliorer les conditions de travail des salariés
- Assurer la modularité des lieux d'hébergement
- Réaliser des économies d'énergie et limiter les dépenses liées aux réparations

TEMPS FORT 2025

Des choix ont dû être opérés en fonction des capacités de financement du CADA. Ainsi l'isolation extérieure, bien qu'inesthétique, est fonctionnelle et maintenue en l'état. La capacité du bâtiment sera augmentée d'un logement PMR en rez-de-chaussée (passant de 16 à 17 appartements).

La rénovation se déroule en trois phases, s'étalant de septembre 2025 à l'été 2028.

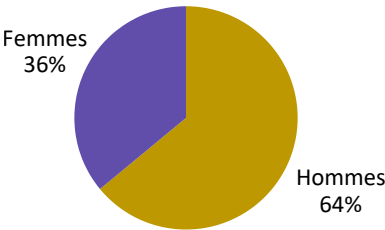
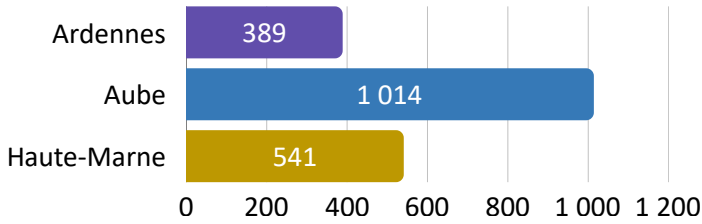
Semaine de l'intégration :

- CADA Charleville/CPH : Conférence "Intégration les clés de la réussite"
- CADA Aube : Intervention du CADA de La Chapelle Saint Luc au lycée des Cordeliers à Arcis sur Aube avec un groupe de demandeurs d'asile et de personnes bénéficiaires d'une protection internationale
→ échanges entre élèves et résidents sur le parcours d'intégration au travers du parcours migratoires.
- CADA/HUDA Haute-Marne : Repas intergénérationnel - Concours d'éloquence - Rallye de l'Intégration
- AGIR 08 : Concours d'éloquence
- AGIR Aube : Concours d'éloquence

FOCUS SUR LES DISPOSITIFS



Personnes accompagnées par département



Les Centres d’Accueil pour Demandeurs d’Asile

Au 31 décembre 2025, l’A.A.T.M. assurait la gestion de 3 Centres d’Accueil pour Demandeurs d’Asile.

		Nb de places agréées au 31/12/2025	Nombre de journées réalisées			Taux d'occupation moyen		
			2023	2024	2025	2023	2024	2025
AUBE	Bar S/ Aube	80	61 436	66 221	68 353	88,36%	92,17%	96,05%
	La Chapelle St Luc	115						
ARDENNES	Charleville-Mézières	109	33 878	36 105	39 543	81,42%	87,00%	96,31%
HAUTE MARNE	Langres	134	49 626	55 269	55 220	82,90%	92,33%	91,78%
	Chaumont	10						

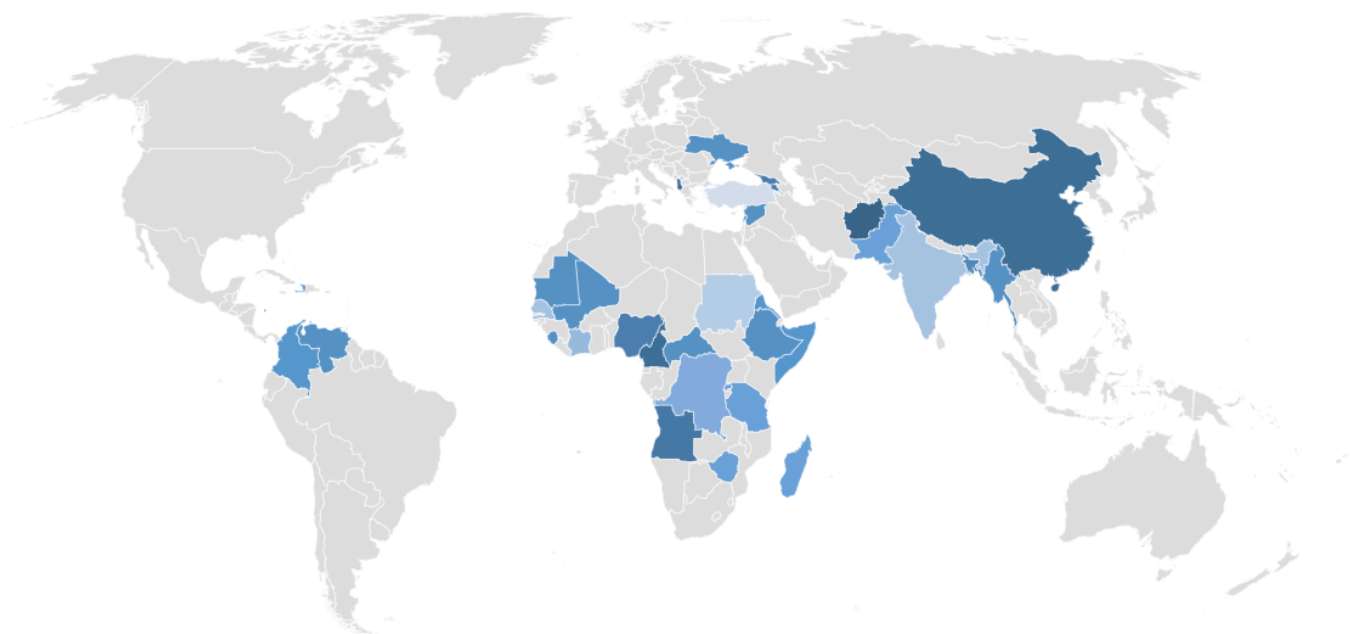
En 2025, le nombre de journées réalisées est de 163 116 (157 595 en 2024) représentant un taux moyen d’occupation de 94,71% (90,68% en 2024).

• **Admissions et effectifs hébergés/accompagnés**

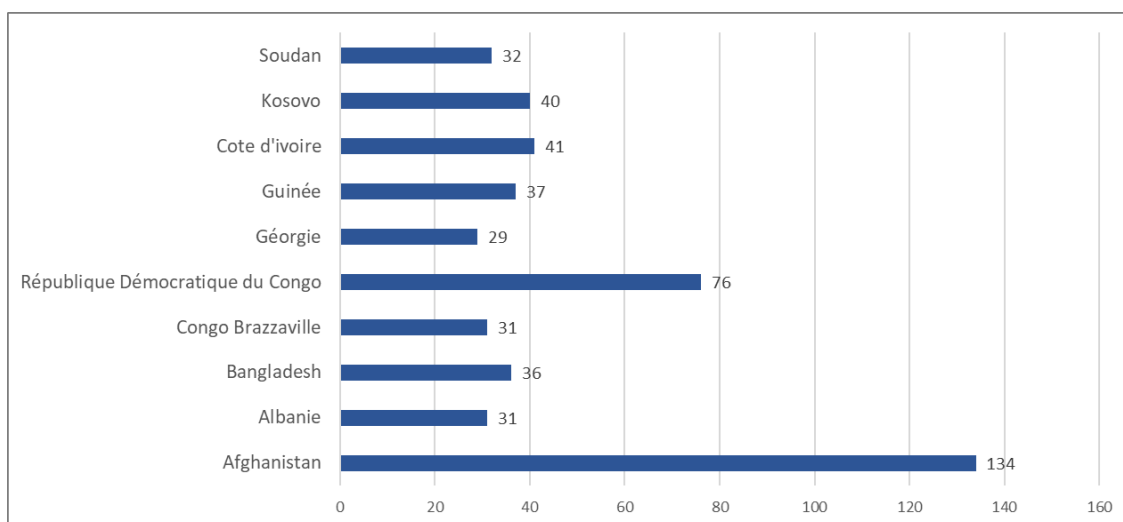
Les ménages sont orientés par les agents des directions territoriales (DT) de l’OFII vers des places vacantes identifiées sur le logiciel dédié (DNA-NG). Le gestionnaire du centre ne peut refuser l’orientation décidée par l’OFII dès lors que la place est adaptée et disponible. Les orientations sont prioritairement régionales (Grand Est).

En 2025, les CADA de l’AATM ont admis 305 personnes (373 en 2024) sur l’année, soit une baisse de près de 18 %, et hébergés au total 761 résidents (809 en 2024).

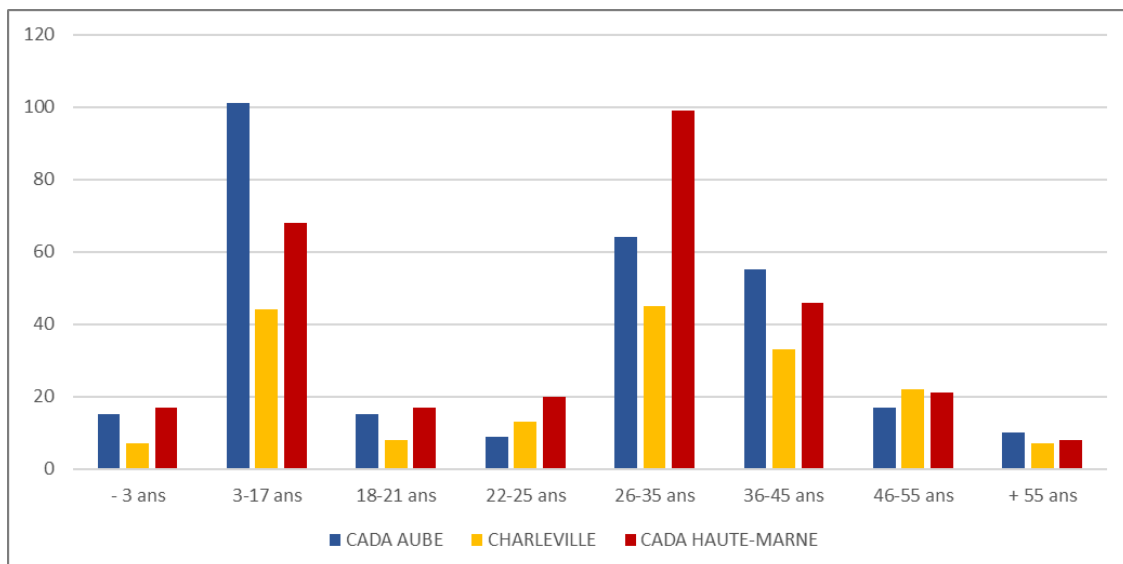
Répartition des personnes accueillies (entrées) en 2025 par pays d'origine



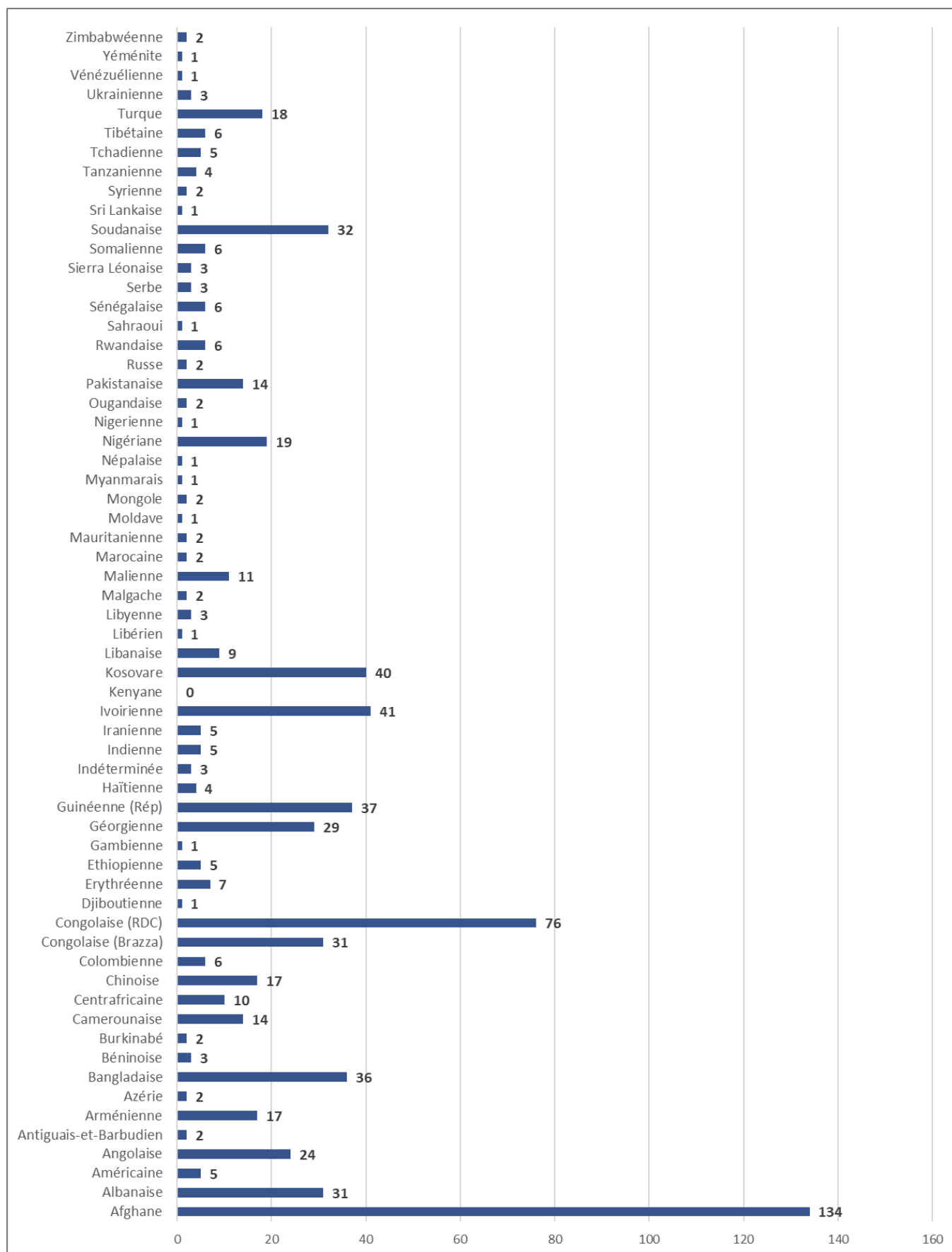
Répartition des personnes hébergées en 2025 (10 principales nationalités)



Tranches d'âges des personnes hébergées dans les CADA AATM en 2025



*Répartition des personnes hébergées en 2025 par nationalité
(62 nationalités représentées)*



Le programme AGIR

Evolutions du programme AGIR

Le programme AGIR, déployé progressivement en France métropolitaine depuis fin 2022, ne cesse d'évoluer. Un guide pratique actualisé a paru en mai 2025, apportant des précisions pour la mise en œuvre des diverses évolutions intervenues les mois précédents :

- priorisation des publics éligibles,
- modalités d'orientation adaptées,
- pilotage resserré des files actives départementales plafonnées et des listes d'attentes,
- articulation entre les différents partenaires, dont le Réseau pour l'emploi suite aux avancées dans la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi
- définitions précisées des sorties positives

Renouvellement du marché public

L'AATM a déposé un dossier de candidature en groupement avec l'Association Foyer Notre Dame, La Croix rouge française (Aube et Haute-Marne) et le Pact Soliha de l'Aube. Il s'agit d'être référencé à l'échelle régionale avant de pouvoir candidater en 2026 aux marchés départementaux.

IML "UKRAINE"

L'objectif de finaliser la sortie des ménages ukrainiens accompagnés en intermédiation locative a été atteint à Chaumont et à la Chapelle Saint Luc au cours du premier trimestre 2025, grâce à l'implication des équipes et des partenaires.

Cependant la tâche s'est avérée bien plus complexe à Bar sur Aube du fait des profils de la majorité des personnes. En effet certains ménages ne disposaient pas de revenus suffisants pour prétendre à un logement autonome. Par ailleurs, malgré la force de persuasion des équipes, ces personnes refusaient de déposer une demande d'asile en France, ce qui leur aurait pourtant permis d'ouvrir des droits sociaux plus sécurisants. Il s'agira donc en 2026 de trouver une solution à chacun des ménages encore présents.

IML Aube et Haute-Marne

L'intermédiation locative a été mise en place en Haute-Marne suite à la fermeture de 20 places de CADA et de 5 places d'HUDA, permettant ainsi de maintenir la masse salariale. Les 25 places sont réparties entre Langres et Chaumont.

Dans l'Aube l'IML a permis également de pallier à la fermeture de 7 places d'HUDA et de développer une activité complémentaire, offrant notamment des solutions de sortie adaptées aux bénéficiaires d'une protection internationale.

Projet "Accompagnement à l'inscription à France travail"

L'AATM a débuté en décembre 2025 le projet initié par la DREETS Grand Est « Accompagnement à l'inscription à France travail des signataires de Contrat d'Intégration Républicaine » lors de leur audition à l'OFII de Reims.

Un professionnel sera recruté pour assurer cette mission ; il sera rattaché à l'équipe d'AGIR Ardennes dont la cheffe de service assurera la supervision de la mise en œuvre de cette expérimentation. Les objectifs du projet sont :

- D'assurer l'inscription à France travail des étrangers primo-arrivants lors de leur audition à l'OFII pour la signature du CIR
- De réduire les pertes de contact et les délais d'entrée dans le parcours d'accompagnement à l'insertion professionnelle
- D'accompagner les signataires entre l'inscription à France travail et la première rencontre avec le conseiller de France travail.

DIFFICULTÉS

Turn-over et vacances de postes dans l'Aube

Plusieurs structures auboises ont connu un turn-over ou des vacances de poste durant l'année 2025, entraînant une surcharge de travail pour les membres des équipes. Les vacances successives de postes de chef de service du CADA de La Chapelle, du CADA Bar et du poste de Directeur territorial de l'Aube ont également eu des répercussions sur le quotidien des salariés.

Phénomènes de violences de la part de personnes accompagnées vis-à-vis des salariés

Au cours de l'année 2025, l'équipe de la pension de famille a été confrontée à des situations de tension et de violences, tant verbales que physiques, impliquant certains résidents. Plusieurs épisodes de menaces et d'insultes à l'encontre des professionnels ont été recensés. Un travailleur social a notamment été victime de violence physique, ce qui a conduit à l'exclusion du résident concerné.

Au CADA de Charleville, c'est le chef de service qui a été agressé physiquement par un ancien résident.

Si la violence des personnes accompagnées peut découler de leurs problématiques qui conduisent justement à leur prise en charge, elle n'en est pas pour autant acceptable. Lorsque que cette violence est délictuelle, elle doit faire l'objet d'un traitement judiciaire.

Face au risque de violence, non seulement envers le personnel, mais aussi envers le public, l'AATM a engagé une réflexion pour définir un plan d'action pour prévenir tant que possible la survenue de la violence mais aussi pour définir comment agir lorsqu'elle se produit. Ce plan se traduira au travers de :

- l'actualisation des DUERP
- la mise en place du plan de gestion de crise et de continuité de l'activité
- la formation régulière de l'ensemble du personnel en contact avec le public
- la rédaction d'un protocole de gestion de la violence

Fermeture de places HUDA et CADA

En raison du plan d'économies budgétaires, l'Etat a engagé un programme dit de « contraction de places » en 2025, qui devait concerner en priorité les places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile et dans une moindre mesure les places de centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Pour l'AATM, cela s'est pourtant traduit par la fermeture de 25 places de CADA et 12 places d'HUDA, réparties ainsi :

- Aube : 7 places d'HUDA
- Ardennes : 5 places de CADA
- Haute-Marne : 25 places (5 places d'HUDA et 20 places de CADA)

Fort heureusement cela n'a pas conduit à la diminution de personnel, notamment grâce à la mise en place de services d'intermédiation locative dans l'Aube et la Haute-Marne.

Evolution de la prescription linguistique dans le cadre du CIR

Dans le cadre du parcours d'intégration républicaine, les signataires du Contrat d'intégration républicaine (CIR) n'ayant pas le niveau A2 en français ont une prescription de cours par l'OFII. Désormais la formation en présentiel (pouvant aller jusqu'à 600 heures) est réservée aux signataires du CIR qui ne savent ni lire ni écrire dans leur langue d'origine (non-lecteurs et non-scripteurs).

Pour les autres, le programme s'appuie sur une plateforme numérique, Frello, accessible en ligne et utilisable gratuitement et en autonomie pendant 12 mois.

Ces nouvelles dispositions nécessitent une attention particulière, au cas par cas, pour nous assurer que les BPI soient bien en mesure d'utiliser cet outil, tant la maîtrise du français est cruciale dans le parcours d'intégration en France.

ORIENTATIONS ET PROJETS DES ANNÉES À VENIR

- Poursuivre le travail de sensibilisation aux conditions d'accueil et de parcours administratif des migrants en France, lutter contre les préjugés
- Communiquer sur les activités de l'association
- Projeter et mettre en place une nouvelle organisation informatique
- Projeter et mettre en place une gestion documentaire
- Déployer le « DUI » (Dossier de l'utilisateur informatisé) et une messagerie de santé sécurisée dans le cadre du Ségur en santé
- Assurer la transformation des places HUDA en CADA
- Répondre aux marchés AGIR dans l'Aube, la Haute-Marne et les Ardennes
- Finaliser et mettre en place le Plan de gestion de crise et de continuité de l'activité
- Travailler à la rédaction d'un protocole de gestion de la violence et former les professionnels à la gestion de la violence
- Poursuivre la mise en œuvre des plans d'action des CADA et du CPH suite aux évaluations externes réalisées en 2024
- Actualiser les projets d'établissement des CADA
- Mettre en place une instance de réflexion éthique
- Projeter le regroupement des salariés du siège social

PARTENARIAT



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités
du Grand Est



L'hébergement

- L'Hébergement d'Urgence 28
- L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile 30
- Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile 32

L'accompagnement des réfugiés : AGIR 35

Le logement accompagné

- La Résidence Sociale 37
- La Pension de Famille 39
- L'intermédiation locative "Ukraine" 41
- L'intermédiation locative 42

Le Pôle Social Le Corbusier 43

Hébergement d'urgence Aube

ÉTABLISSEMENT

Année de création : 2012

Antenne de Bar sur Aube

 17 avenue Maurice Emmanuel- 10 200 BAR SUR AUBE

 03 25 27 53 06  hebergement-urgence.bar@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 22 places

 Date ouverture : 2012

 Configuration : 6 appartements

Capacité totale d'accueil : 48 places

Antenne de La Chapelle Saint Luc

 2 rue Roger Thieblemont - 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

 03 2545 12 62  hebergement-urgence.chapelle@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 26 places

 Date ouverture : 2013

 Configuration : 7 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (2.65 ETP)

Antenne Bar sur Aube

Équipe sur site = 2 salariés (1.20 ETP)

1 Chef de service (0.20 ETP)

1 Référent social (1 ETP)

Antenne La Chapelle Saint Luc

Équipe sur site = 2 salariés (1.10 ETP)

1 Chef de service (0.10 ETP)

1 Référente sociale (1)

Siege Social = 7 salariés (0.35 ETP)

1 Assistante administrative (0.05 ETP)

1 Comptable (0.05 ETP)

1 Aide comptable (0.05 ETP)

1 Assistante des services économiques (0.05 ETP)

1 Cadre administrative et comptable (0.05 ETP)

1 Responsable des ressources humaines (0.05 ETP)

1 Directrice générale (0.05 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025



2 personnes dont
1 naissance

→ 2 à Bar sur Aube
→ 0 à La Chapelle Saint Luc



Cote d'ivoire : 2 personnes

50%



Naissance



50%

Isolé

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025



Nombre de personnes
accompagnées : **55**

→ 24 à Bar sur Aube
→ 31 à La Chapelle Saint Luc

49%



51%



Taux d'occupation : **110,30%**

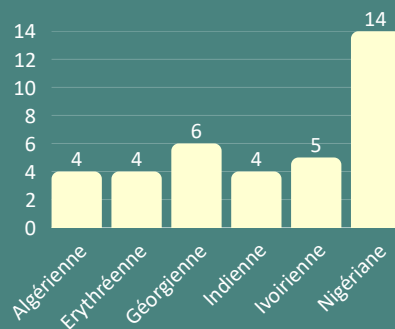
→ Bar sur Aube : 101,64%
→ La Chapelle St Luc : 117,62%



Situations administratives
des ménages :

- Débouté sans démarche de régularisation = 8
- Demande titre de séjour = 6
- Rejet demande TS = 2
- Aucune demande d'asile ou de titre = 2
- Obtention titre séjour = 1
- Demande d'asile = 1

Nationalités les plus représentées :



Sorties : **3**



Personnes ayant obtenu une
protection internationale : **1**

SORTIES EN 2025

Fin de prise en charge

1

Parti sans prévenir

1

Retour pays d'origine (expulsion)

1

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- Les mouvements (départs et arrivées) de professionnels :

- Les absences répétées de l'intervenante sociale ont créé une incompréhension chez certains résidents du site de La Chapelle Saint Luc
- Départ de la stagiaire Educatrice spécialisée de 3^{ème} année le 16/05/2025
- Départ de la cheffe de service le 01/09/2025

- **Fête de fin d'année de l'antenne de Bar sur Aube** : organisée avec les résidents du CADA, de l'Hébergement d'Urgence de Bar-sur-Aube ainsi qu'avec les résidents de l'Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile de Bar-sur-Aube et Vendeuvre-sur-Barse.

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Les changements de responsables de site** : sur l'année, ce poste a été régulièrement vacant et plusieurs chefs de service se sont succédés. Cette instabilité a eu des répercussions sur le fonctionnement de l'équipe, notamment en termes de repères et de continuité dans les pratiques. Par ailleurs, chaque prise de poste a nécessité un temps d'adaptation, particulièrement sur une fonction à responsabilité, ce qui a pu impacter temporairement l'organisation globale.

- **Un service au ralenti** : l'HU a connu une succession de quatre référents sociaux. Le premier professionnel a été absent pendant plusieurs mois pour raison de santé et a été remplacé temporairement durant quatre mois. Ce remplacement a également pris fin de manière anticipée en raison d'une absence du salarié concerné. Par la suite, le premier référent a quitté l'association, entraînant le recrutement de deux autres professionnels au cours de l'année. Ces changements successifs ont eu un impact sur la continuité de l'accompagnement social proposé aux résidents, avec des niveaux de suivi variables selon les périodes. Afin de limiter les conséquences de cette instabilité, les chefs de service ainsi que les membres de l'équipe du CADA de Bar-sur-Aube, partageant les mêmes locaux, ont apporté un soutien complémentaire à l'accompagnement des personnes accueillies.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Consolider la stabilité de l'équipe → L'objectif est de favoriser la continuité dans les pratiques professionnelles, de renforcer les repères au sein du collectif de travail et de permettre à chacun de s'inscrire durablement dans ses missions. Cette stabilité constituera un levier essentiel pour améliorer le fonctionnement global du service et la qualité de l'accompagnement proposé.
- Un référent social unique sera recruté pour intervenir sur les deux antennes de l'HU Aube → L'objectif est d'harmoniser les pratiques d'accompagnement entre les deux sites et de garantir un suivi plus cohérent des personnes hébergées.
- Relancer les actions d'animation qui avaient été mises de côté en 2025 en raison de l'instabilité de l'équipe.

Repas de fin d'année à La Chapelle Saint Luc



ÉTABLISSEMENT

Année de création : 2016 (CAO) → 2019 (HUDA)

Capacité totale d'accueil : 98 places

Antenne de Vendeuvre sur Barse

 8 rue Saint Exupéry - 10 140 VENDEUVRE SUR BARSE

 03 25 41 45 45  huda-aube.antenne-vendeuvre@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 48 places

 Date ouverture : 17 octobre 2016

 Configuration : 12 appartements

Antenne de Bar sur Aube

 3 rue du Docteur Schweitzer - 10 200 BAR SUR AUBE

 03 25 57 16 92  huda-aube.antenne-bar@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 50 places

 Date ouverture : 20 octobre 2016

 Configuration : 13 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (7.98 ETP)

Antenne Vendeuvre sur Barse

Équipe sur site = 4 salariés (3 ETP)

1 Cheffe de service (0.5 ETP)

1 Technicienne administrative (0.5 ETP)

2 Intervenantes sociales (2 ETP)

Antenne Bar sur Aube

Équipe sur site = 5 salariés (4 ETP)

1 Cheffe de service (0.5 ETP)

1 Technicienne administrative (0.5 ETP)

3 Intervenantes sociales (3 ETP)

Siege Social = 7 salariés (0.98 ETP)

1 Assistante administrative (0.14 ETP)

1 Comptable (0.14 ETP)

1 Aide comptable (0.14 ETP)

1 Assistante des services économiques (0.14 ETP)

1 Cadre administrative et comptable (0.14 ETP)

1 Responsable des ressources humaines (0.14 ETP)

1 Directrice générale (0.14 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 **59 personnes**

→ 30 à Vendeuvre et 29 à Bar sur Aube

Nationalités les plus représentées :

 Congo (RDC) : 10 personnes

 Afghanistan : 9 personnes

 Angola : 5 personnes

 Arménie : 4 personnes

 Géorgie : 4 personnes

 Soudan : 4 personnes

 54%  41%  5%

Isolés Familles Naissances

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes accompagnées : **155**

→ 74 à Vendeuvre

→ 81 à Bar sur Aube

34%  66%

 Taux d'occupation moyen : **97,97%**

→ Vendeuvre : 97,55%

→ Bar sur Aube : 98,38%

 Accompagnement des réfugiés présents : **30 personnes**

 Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : **5 mois et 20 jours**

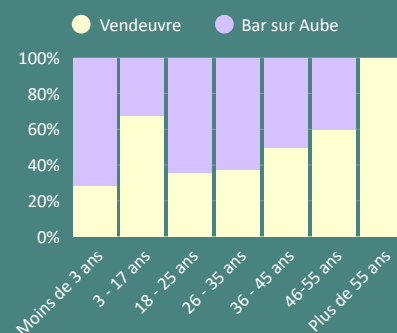
 Sorties : **55**

→ 25 à Vendeuvre

→ 30 à Bar sur Aube

 Personnes ayant obtenu une protection internationale : **30**

 Nombres de personnes transférées : **8**



LES PROCÉDURES

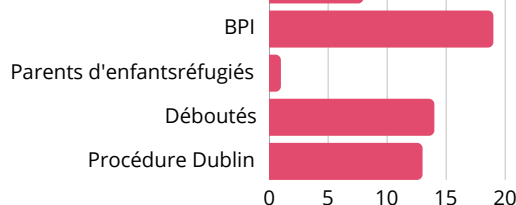
Procédure normale :
25 personnes - 16.13%

Procédures accélérées :
96 personnes - 61.94%



SORTIES EN 2025

Autres (départ en cours de procédure, ARV, transfert, etc...)



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Mise en place d'ateliers de conversation** : 2 ateliers de conversation ont été mis en place cette année afin de répondre à une demande formulée lors d'une réunion de résidents.
- **Travaux d'amélioration de l'habitat** : grâce à des crédits supplémentaires accordés par la DDETSP, une partie des appartements d'hébergement ont bénéficié de travaux de rénovation (papiers peints/peinture). L'HUDA espère pouvoir les poursuivre l'année prochaine si de nouveaux crédits lui sont alloués dans ce but.
- **Partenariat sportif avec l'UFOLEP** : les résidents ont bénéficié une fois par semaine d'une séance sportive. Un tournoi sportif regroupant les résidents de l'HUDA Bar-sur-Aube, ceux de Vendeuvre-sur-Barse ainsi que des élèves de l'école primaire de cette commune, a clôturé ce partenariat.

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Les mouvements de personnel**
- **Les échanges avec le Pôle Régional Dublin de Strasbourg** : les échanges avec le PRD sont compliqués ce qui impacte et notamment rallonge les procédures des Dublinés
- **Le changement des modalités des cours de FLE pour les BPI** : les BPI francophones ou qui ont déjà été scolarisés dans leur pays d'origine ne bénéficient plus de cours de FLE en présentiel, mais doivent apprendre seuls via une application entièrement en français. Les personnes francophones ne sachant ni lire ni écrire rencontrent également des difficultés dans l'utilisation de cette application.
- **L'accès au logement des BPI** : l'offre locative chez les bailleurs sociaux troyens à destination des bénéficiaires du RSA étant de plus en plus réduite faute de disponibilité, des BPI ont dû se maintenir à l'HUDA de manière indue.
- **L'accès aux soins** : peu de professionnels de santé sont installés sur nos communes et ses environs et les deux antennes sont éloignées du CHT. De plus en plus de professionnels de santé refusent de recevoir en consultation des personnes allophones.

ENQUÊTES DE SATISFACTION

- Satisfaction qualité de l'Accueil : 91%
- Satisfaction bientraitance : 89%



PERSPECTIVES ET PROJETS

- Poursuivre les ateliers de conversation et développer différentes formes de rencontres et activités avec les résidents
- Diversifier les thématiques des informations collectives et solliciter de nouveaux partenaires
- Organiser la fête des 10 ans de l'HUDA Aube
- Participer activement à la grande Fête du quartier des Varennes où est implanté l'HUDA de Bar sur Aube, pendant la période estivale, en partenariat avec la MPT et le Secours Catholique
- Participer à la semaine de l'intégration en montant un projet avec un/des partenaire(s) local (-aux)

Prévention routière enfants (à vélo)



Prévention routière adultes



Gestes de premiers secours



ÉTABLISSEMENT

Année de création : **2013** (suite à la fusion du CADA Chapelle ouvert en 1992 et du CADA Bar en 1998)

Capacité totale d'accueil : 195 places

Antenne de La Chapelle Saint Luc

 2 rue Roger Thieblemont - 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

 03 25 74 70 22  cada10.antenne-chapelle@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 115 places

 Date ouverture : 1992

 Configuration : 1 bâtiment collectif + 14 appartements diffus

Antenne de Bar sur Aube

 17 avenue Maurice Emmanuel - 10 200 BAR SUR AUBE

 03 25 927 53 05  cada10.antenne-bar@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 80 places

 Date ouverture : 1998

 Configuration : 19 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (15.96 ETP)

Antenne La Chapelle Saint Luc

Équipe sur site = 8 salariés (8 ETP)

- 1 Cheffe de service (1 ETP)
- 1 Technicienne administrative (1 ETP)
- 1 Auxiliaire socio-éducative (1 ETP)
- 1 Chargée d'insertion - référente scolarité (1 ETP)
- 3 Référentes sociales (3 ETP)
- 1 Agent technique (1 ETP)

Antenne Bar sur Aube

Équipe sur site = 6 salariés (6 ETP)

- 1 Chef de service (1 ETP)
- 1 Technicienne administrative (1 ETP)
- 3 Intervenants sociaux (3 ETP)
- 1 Agent technique (1 ETP)

Siege Social = 7 salariés (1.96 ETP)

- 1 Assistante administrative (0.28 ETP)
- 1 Comptable (0.28 ETP)
- 1 Aide comptable (0.28 ETP)
- 1 Assistante des services économiques (0.28 ETP)
- 1 Cadre administrative et comptable (0.28 ETP)
- 1 Responsable des ressources humaines (0.28 ETP)
- 1 Directrice générale (0.28 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 **98 personnes**

→ 63 à La Chapelle et 35 à Bar sur Aube

Nationalités les plus représentées :

-  Afghanistan : **28 personnes**
-  Congo (RDC) : **16 personnes**
-  Côte d'Ivoire : **7 personnes**
-  Albanie : **6 personnes**
-  Arménie : **6 personnes**
-  Guinée (Rép.) : **10 personnes**

 40% Isolés

 60% Familles

 5 Naissances

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes accompagnées : **286**
→ 176 à La Chapelle Saint Luc
→ 110 à Bar sur Aube

51%  49% 

 Taux d'occupation : **96,05%**
→ La Chapelle Saint Luc : 95,08%
→ Bar sur Aube : 97,03%

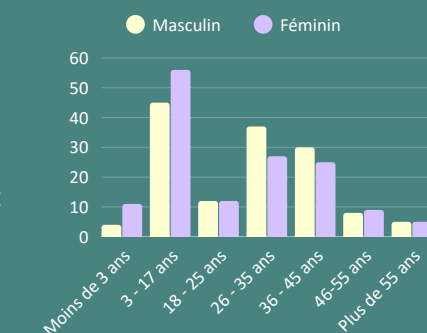
 Accompagnement des réfugiés présents : **88 personnes**

 Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : **5 mois et 28 jours**

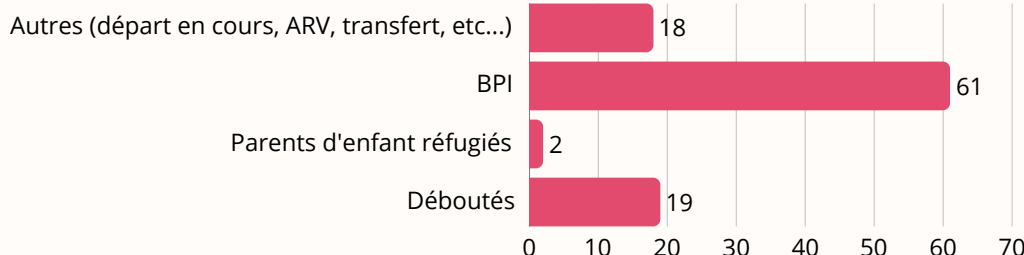
 Sorties : **100**

 Personnes ayant obtenu une protection internationale : **63**

 Nombres de personnes transférées : **2**



SORTIES EN 2025



FOCUS ANTENNE DE LA CHAPELLE SAINT LUC

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Interventions de l'équipe et des résidents en milieu scolaire pour ouvrir les esprits « à la différence »** : au lycée Jeanne Mance de Troyes avec des classes de BTS ESF et CESF, le Collège Ferdinand Buisson de Sainte Savine en présence de classes espagnoles (ERASMUS) et au lycée des Cordeliers d'Arcis sur Aube. Cela a permis un échange de grande qualité avec nos résidents permettant une sensibilisation des élèves sur le parcours migratoire et l'intégration des réfugiés. Chacun a pu se mettre « dans les pas d'un réfugié » au travers du jeu qui en porte le nom.

- **Changement de la chaudière du bâtiment collectif** : pour la mise en service de celle-ci et au vu de l'injection dans les tuyaux d'eau de chlore, le mercredi 19 février 2025, une évacuation de tous les résidents a été organisée avec toute l'équipe. Ils ont été accueillis dans le gymnase Brossolette de la Chapelle Saint Luc où ils ont pu faire du sport ainsi que des jeux collectifs. Une collation leur a été offerte.

- **Réhabilitation de l'entrée 3 du bâtiment collectif fin août** : Des logements supplémentaires ont été loués à Troyes Aube Habitat → 4 logements aux Chartreux et 2 logements à la Chapelle Saint Luc. En Août, les déménagements de tous les résidents de l'entrée 3 ont été effectués. Les résidents se sont mobilisés avec l'aide de déménageurs et la participation active de l'équipe.

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **La sortie des BPI vers le logement reste difficile** : le parc locatif social est saturé pour les grands logements. Ceci a entraîné des présences indues de familles nombreuses.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Fin des travaux de l'entrée 3 du bâtiment collectif à La Chapelle Saint Luc en juin pour se poursuivre dans l'entrée 2. En plus des résidents, ce sont les bureaux de l'équipe qui devront déménager.
- Une convention sera établie avec de nouveaux partenaires pour des actions collectives en faveur des enfants et des adolescents.
- Mise en œuvre d'un projet avec AGUI en coordination avec l'Association E-graines grâce à l'investissement du GESCOD sur la thématique de l'alimentation.
- Le CADA axera aussi des interventions sur la santé et le bien-être.

UNE SITUATION, UN PARCOURS

Parcours de résidents

Une résidente a pu retrouver sa fille grâce au service de recherche des personnes disparues de la Croix rouge Française.

Un résident en procédure de demande d'asile a pu bénéficier d'un titre de séjour pour travail.

Participation au tournoi de foot de l'AATM



Fête d'Halloween



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Fluctuation du nombre de BPI** : cela a conduit à une réorganisation des missions, le chargé d'insertion devenant référent social auprès des demandeurs d'asile. Dans ce cadre, les référents sociaux assurent tous désormais directement l'accompagnement à la sortie de leurs résidents attitrés.

- **Journée du réfugié** : réalisée en partenariat avec les résidents du CADA, de l'HU ainsi que ceux de l'HUDA Aube.

- **Participation au projet Mosaïque** : porté par l'Office de tourisme de la Côte des Bar. Cette édition prenait la forme d'un concours de photographie visant à valoriser le territoire. Dans ce cadre, plusieurs randonnées ont été organisées avec les résidents afin de réaliser des clichés des environs de Bar-sur-Aube, avant une journée de restitution réunissant les associations participantes.

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Les changements de responsables de site** : le poste était régulièrement vacant et plusieurs chefs de service se sont succédés. Cela a eu des répercussions sur l'équipe.

- **Equipe en sous-effectif** : l'équipe du CADA a été particulièrement sollicitée sur les dispositifs HU et Ukraine suite à l'absence prolongée du salarié et la succession d'intervenants. De plus, la fermeture du dispositif Ukraine sans sortie des résidents a conduit l'équipe à assurer en parallèle l'accompagnement de ces publics.

- **Le changement des modalités des cours de FLE pour les BPI** : les BPI francophones ou déjà scolarisés dans leur pays ne bénéficiaient plus de cours de FLE en présentiel et devaient apprendre le français via une application. Les délais d'entrée en formation pour les rares cours en présentiel sont restés particulièrement longs. Ces modalités d'apprentissage ont freiné l'intégration des BPI, notamment leur accès à l'emploi.

- **L'accès au logement des BPI** : en 2025, l'offre locative chez les bailleurs sociaux à destination des bénéficiaires du RSA s'est fortement réduite en raison du manque de disponibilité. De ce fait, certains BPI ont été contraints de se maintenir au CADA de manière indue, faute de proposition de logement.

ENQUÊTES DE SATISFACTION

- Satisfaction qualité de l'Accueil : 94%
- Satisfaction bientraitance : 92%
- Satisfaction accompagnement OFPRA : 97%
- Satisfaction accompagnement CNDA : 98%



PERSPECTIVES ET PROJETS

- Consolider la stabilité de l'équipe → L'objectif est de favoriser la continuité dans les pratiques professionnelles, de renforcer les repères au sein du collectif de travail et de permettre à chacun de s'inscrire durablement dans ses missions.
- Relancer les actions d'animation → ces activités visent à renforcer le dynamisme du dispositif, à soutenir l'implication des résidents et à favoriser des temps collectifs propices à l'échange et à l'intégration.

Activité bowlig à Bar sur Aube



ÉTABLISSEMENT

 62 rue du 8 mai 1945 - 10 000 TROYES

 03 25 45 55 30  contact@10.agir.org

 Date ouverture : Novembre 2022

Le dispositif AGIR Aube est géré par l'AATM en cotraitance avec la Croix Rouge et en partenariat avec le PACT Soliha de l'Aube, qui mutualisent les moyens matériels et humains.

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT

Équipe sur site = 4 salariés AATM (4 ETP)

- 1 Chargé de mission (1 ETP)
- 1 Technicienne administrative (1 ETP)
- 2 Chargées d'insertion (2 ETP)

Équipe complète

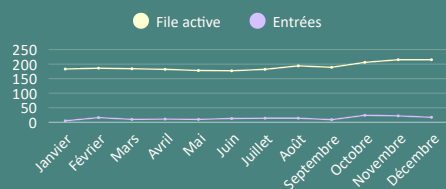
- 1 cheffe de service
- 1 Chargé de mission
- 1 Technicienne administrative
- 3 Chargées d'insertion sociale
- 2 Chargées d'insertion professionnelle
- 1 volontaire en service civique

SIGNATAIRES DU CIR EN 2025



165 personnes

File active de 215 personnes



Nationalités les plus représentées :

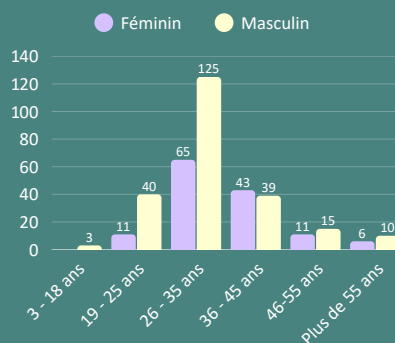
-  Afghanistan : **72 personnes**
-  Soudan : **13 personnes**
-  Syrie : **12 personnes**
-  Ukraine : **8 personnes**
-  Chine : **6 personnes**
-  Côte d'Ivoire : **6 personnes**

ACCOMPAGNEMENT DES BPI EN 2025



BPI accompagnées : 368

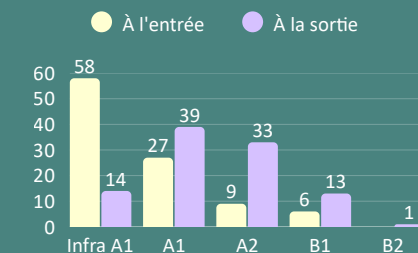
37%  63% 



137 personnes orientées vers un logement pérenne



Niveau de langue des BPI :



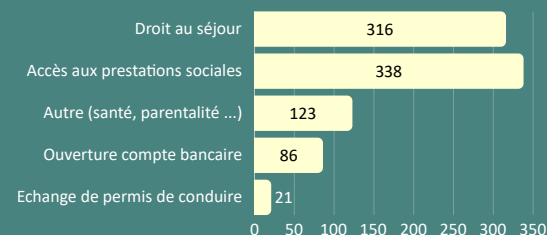
Conventions de partenariat en cours : **23**



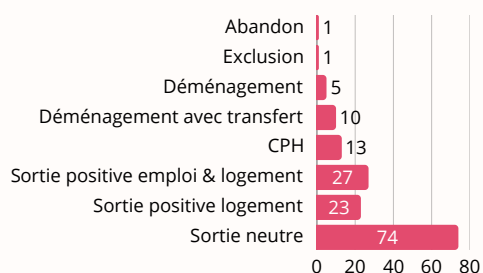
Thématique d'accompagnement social :



Sorties : **154 personnes** → dont 42 vers l'emploi avec un contrat de travail signé



SORTIES EN 2025



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Déploiement de permanences et d'ateliers centrés sur l'autonomie** (numérique, démarches, emploi, mobilité), complété par la mise en place d'ateliers de présentation de Frello (plateforme de français déployée par l'OFII), afin de renforcer l'appropriation de l'outil et de soutenir la progression linguistique
- **Sensibilisation des travailleur-se-s sociaux-ales de droit commun aux droits et besoins des BPI**, organisée le 01/04/2025 (dispensée par l'organisme de formation de France Terre d'Asile), afin de faciliter l'orientation et la prise en compte des situations dans les dispositifs de droit commun
- **Organisation d'un concours d'éloquence** : le vendredi 17 octobre, au Théâtre Le Quai à Troyes, 7 participant-e-s bénéficiaires de la protection internationale ont pris la parole sur scène pour partager leurs idées, leurs rêves, leurs combats et leurs espoirs
- L'application des critères de vulnérabilités et des nouvelles modalités d'accompagnement suite à la publication d'une nouvelle version du Guide AGIR en mai 2025

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- Retards ou blocages dans l'ouverture de certains droits ou dans l'obtention de documents (numéro de sécurité sociale)
- Difficultés de compréhension des démarches administratives et numériques
- Accès difficile et délais long aux logements de type 1 ou 4 pour les BPI bénéficiaires du RSA
- Accès difficile aux soins de santé et de santé mentale
- Apprentissage de la langue française long (lié à l'autonomie, à l'insertion professionnelle et à l'aisance numérique)
- Saturation des cours de langue
- Évolution du cadre réglementaire (loi pour le plein emploi, RPE) nécessitant une adaptation des pratiques

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Territorialisation des parcours et attractivité du territoire
- Renforcement des liens avec les employeurs et accès à l'emploi
- Accès à l'information et lisibilité de l'offre territoriale
- Consolidation des partenariats logement et hébergement
- Sensibilisation des partenaires et accompagnement des publics spécifiques
- Valorisation des parcours et actions fédératrices

UNE SITUATION, UN PARCOURS

Portrait de Zahra

Originaire du Pakistan, elle a intégré le dispositif AGIR parallèlement à un hébergement en CADA. Mariée et mère de trois enfants, l'ensemble de la famille a bénéficié d'un accompagnement global, combinant accès aux droits, logement, santé, apprentissage linguistique et insertion professionnelle.

À son entrée dans le dispositif, elle ne disposait ni d'emploi ni de logement autonome et présentait un niveau de français A1. Après avoir suivi les cours de l'OFII et des ateliers sociolinguistiques, elle atteint un niveau A2+ à la sortie du dispositif. Son investissement a été salué lors d'un concours d'éloquence organisé par AGIR, où elle a obtenu le prix spécial de la progression récompensant son assiduité, son engagement, sa motivation et son évolution.

Sur le plan professionnel, un travail de remobilisation et d'orientation a été mené, tenant compte de son parcours antérieur dans son pays d'origine (responsable bancaire et enseignante) et du déclassement social rencontré à l'arrivée. Elle a suivi une formation PIVA avec le GRETA et engagé une démarche de reconnaissance de comparabilité de diplômes, validant un niveau équivalent à une licence (niveau master obtenu dans son pays d'origine).

Parallèlement, elle a intégré un emploi en CDDI, renouvelé, lui permettant de cumuler plus de six mois d'activité professionnelle. Cet emploi a constitué un levier déterminant de stabilisation et d'autonomie, justifiant une sortie positive vers l'emploi.

L'accompagnement AGIR a également permis de lever plusieurs freins sociaux structurants et de favoriser l'accès à un logement autonome en mai 2024, via les commissions de relogement.

Résidence Sociale

ÉTABLISSEMENT

 2 rue Roger Thieblemont - 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

 03 25 80 05 09  residence-sociale@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 51 places

 Date ouverture : janvier 2018

 Configuration : 51 studios

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (1.84 ETP)

Équipe sur site = 4 salariés salariés (1.77 ETP)

- 1 Cheffe de service (0.45 ETP)
- 1 Intervenante sociale (0.2 ETP)
- 1 Agent de service logistique (0.69 ETP)
- 1 Agent d'entretien (0.43 ETP)

Siege Social = 7 salariés (0.07 ETP)

- 1 Assistante administrative (0.01 ETP)
- 1 Comptable (0.01 ETP)
- 1 Aide comptable (0.01 ETP)
- 1 Assistante des services économiques (0.01 ETP)
- 1 Cadre administrative et comptable (0.01 ETP)
- 1 Responsable des ressources humaines (0.01 ETP)
- 1 Directrice générale (0.01 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 9 personnes

 Afghanistan : 5 personnes

 Ethiopie : 1 personne

 France : 1 personne

 Soudan : 1 personne

 Ukraine : 1 personne

22%  78% 

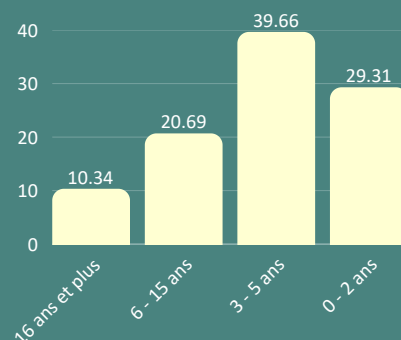
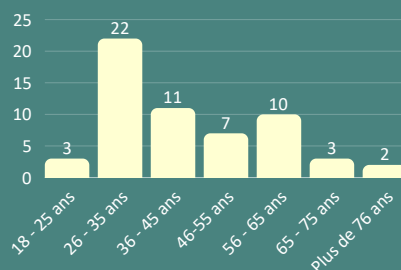
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes logées : **58**

 Durée de présence des résidents :

12%  88% 

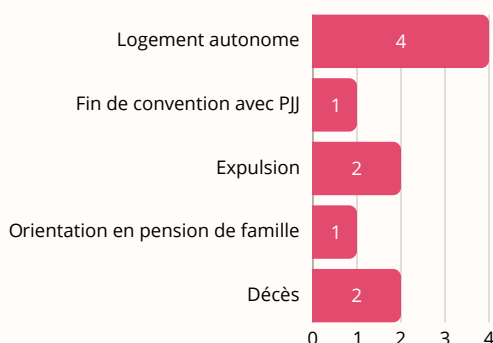
 Taux d'occupation : **84,25%**



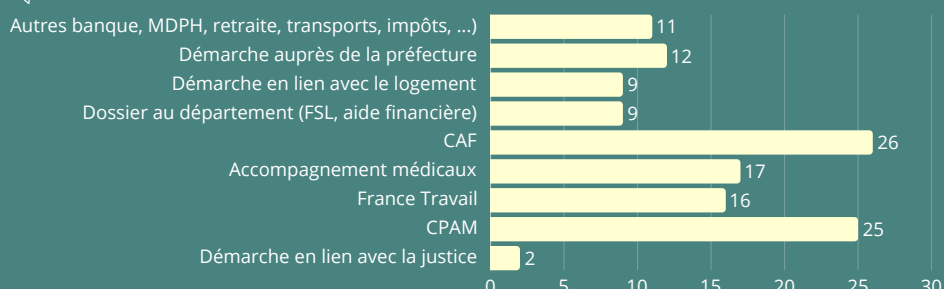
 Résidents en emploi : **17**

 Sorties : **10** dont 2 personnes issues du Foyer de Travailleurs Migrants décédées

SORTIES EN 2025



Accompagnement des résidents



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

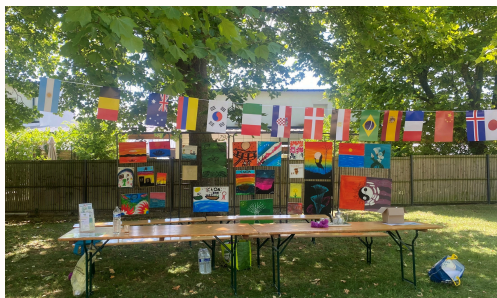
- Rencontres partenariales

La cheffe de service ainsi que la travailleuse sociale ont réalisé de nombreuses rencontres partenariales afin de présenter la résidence sociale et le public accueilli.

Ces échanges permettent ensuite d'orienter les résidents vers des associations, de favoriser l'ouverture vers de nouveaux accompagnements et de faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun

- Fleurissement de la Résidence Sociale avec la participation des résidents

- Participation à la Fête « Voyage au Cœur des Cultures » organisée par la ville de La Chapelle Saint Luc.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- Gestion locative et poursuites judiciaires :

Malgré les démarches effectuées pour régulariser leur dette locative, les impayés de loyer perdurent pour certains résidents.

Nous sommes donc parfois contraints d'engager des poursuites judiciaires par le biais d'un commissaire de justice pour certains résidents n'ayant toujours pas régularisé leur dette locative.

- Procédure d'expulsion d'un résident suite à des dettes et un comportement inadapté. Plusieurs dépôts de plainte ont été effectués, notamment suite à la dégradation du logement et aux différentes menaces envers ses voisins.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Poursuivre le partenariat avec l'équipe mobile des Lits Halte Soins Santé pour les résidents présentant des problématiques de santé
- Améliorer le cadre de vie des résidents avec la plantation de plantes et fleurs et l'installation de mobilier
- Développer le partenariat avec la cravate solidaire afin de favoriser l'insertion professionnelle des résidents
- Ranger et mieux organiser l'atelier de l'agent technique ainsi que les lieux de stockage

Pension de Famille “Les Clématites”

ÉTABLISSEMENT

 22 rue Thénard - 10 000 TROYES

 03 25 79 83 54  pension-famille.troyes@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 27 places

 Date ouverture : 01/10/2022

 Configuration : 27 logements (T2 et studios)

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (2.80 ETP)

Équipe sur site = 3 salariés (2.45 ETP)

1 Cheffe de service (0.45 ETP)

1 Référente sociale (1 ETP)

1 Aide Médico Psychologue (1 ETP)

Siege Social = 7 salariés (0.35 ETP)

1 Assistante administrative (0.05 ETP)

1 Comptable (0.05 ETP)

1 Aide comptable (0.05 ETP)

1 Assistante des services économiques (0.05 ETP)

1 Cadre administrative et comptable (0.05 ETP)

1 Responsable des ressources humaines (0.05 ETP)

1 Directrice générale (0.05 ETP)

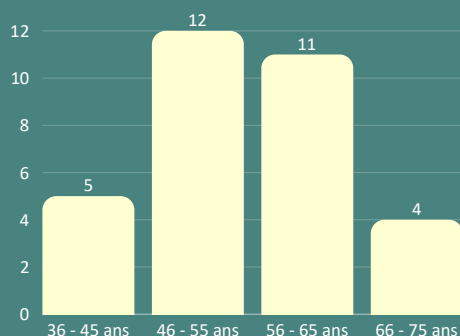
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes accueillies : **6**

 Nombre de personnes accompagnées : **32**

19%   81%

 Taux d'occupation : **92,13%**



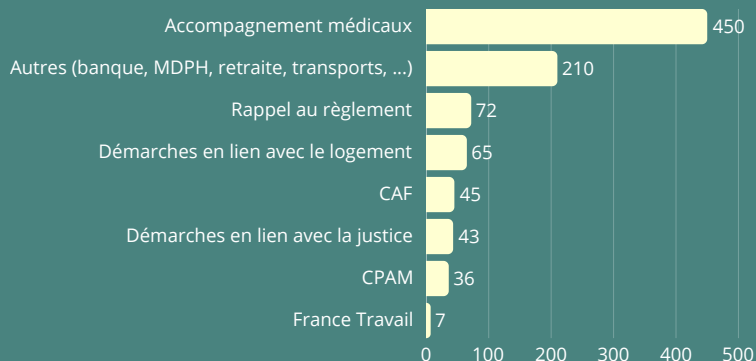
Accompagnement sur la santé = 450



Accompagnement administratif = 298



Accompagnement des résidents



Sorties : **8**

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Semaine Nationale des Pensions de Famille**

Organisation de la semaine des pensions de familles et résidences accueil du territoire, via un planning commun.

Notre structure a proposé une porte ouverte. Des temps d'animations ont été organisés à tour de rôle dans chaque structure.

- **Projet « bougez pour votre santé »**

Obtention d'un financement ARS suite à un appel à projet pour la mise en œuvre du projet « bougez pour votre santé » (2024 à 2026).

→ Objectif : promouvoir la santé des résidents par une approche collective autour de l'activité physique, du bien-être et de l'équilibre alimentaire, en favorisant l'accessibilité financière et les partenariats locaux.

En 2025 : repas et petits déjeuners collectifs mensuels, semaine du goût, séances de sport adapté bimensuelles avec Akhilleus et quatre actions bien-être avec l'association Les Petites Herbes.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

L'accompagnement des résidents est rendu complexe par des difficultés d'adhésion aux démarches proposées et aux parcours de soins, avec des désistements fréquents et des ruptures de suivi. Les problématiques de santé, notamment psychiques et addictives, impactent l'engagement des personnes et génèrent des situations de tension pouvant freiner le travail d'accompagnement. Par ailleurs, la mobilisation de professionnels, en particulier dans certains domaines comme la santé, reste difficile, ce qui peut entraîner des délais et limiter la continuité des accompagnements.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Collaboration avec Aub'jectif Psy afin de permettre une présence d'un psychologue sur site
- Poursuivre le partenariat avec l'équipe mobile des Lits Halte Soins Santé pour les résidents présentant de multiples problématiques de santé
- Ecriture du projet de service 2026 – 2030, en collaboration avec l'équipe et la participation des résidents ainsi que des partenaires

UNE SITUATION, UN PARCOURS

Témoignage de M OGER Denis

Âgé de 61 ans, il est arrivé à la pension de famille « Les Clématites » le 30 avril 2025.

« Avant, j'étais au Relais 52 à Saint-Dizier. C'était calme, mais difficile pour moi car je savais que c'était temporaire. Le fait de ne pas avoir de « chez-moi » a beaucoup joué sur ma santé mentale.

Je voulais me rapprocher de mes enfants. J'avais aussi besoin de collectif, d'être entouré, car l'isolement m'affecte beaucoup et s'empirait de jour en jour.

Je me suis donc dirigé vers la pension de famille « Les Clématites ». Ici, je me sens plus stable. Avoir mon logement me rassure, et la présence de l'équipe est importante pour moi, surtout pour mon suivi sur la santé.

Les animations et la vie avec les autres résidents m'apportent beaucoup de bien, je suis plus heureux depuis que je suis ici. »

Dispositif accueil Ukraine Aube

ÉTABLISSEMENT

Antenne de La Chapelle Saint Luc

 2 rue Roger Thieblemont - 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

 03 25 74 70 22  cada10.antenne-chapelle@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 16 places

 Date ouverture : mars 2022

 Configuration : 4 appartements

Antenne de Bar sur Aube

 17 avenue Maurice Emmanuel - 10 200 BAR SUR AUBE

 07 88 28 06 19  accueil-ukraine.10@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 18 places

 Date ouverture : mars 2022

 Configuration : 13 appartements

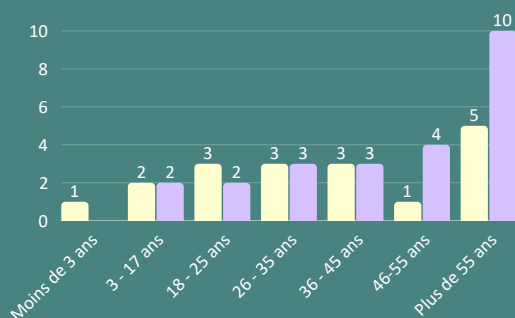
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025



Nombre de personnes accompagnées : **42**

57%  43% 

 Masculin  Féminin



 28%

Isolés

 72%

Familles



Nationalités des personnes hébergées :



Géorgie : 2 personnes



Ukraine : 40 personnes



Durée moyenne d'accompagnement global : **903 jours**



Sorties : **24**



RÉALISATION DE L'ANNÉE

- **Fermeture de l'IML Ukraine de La Chapelle Saint Luc** fin mars 2025 avec l'accès au logement social (via un glissement de bail pour un ménage) pour les 6 derniers ménages logés dans 4 appartements.

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- Absence prolongée du salarié en charge de l'accompagnement à la sortie des ménages à Bar-sur-Aube
- L'opposition d'une majorité de ménages ukrainiens à la fin du dispositif, ceux-ci considérant qu'ils doivent continuer à bénéficier de l'IML tant qu'ils bénéficient de la protection temporaire
- L'impossibilité de concrétiser la sortie des ménages présents à Bar sur Aube faute de revenus suffisants pour accéder au logement social

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Tout mettre en œuvre pour assurer l'accès aux dispositifs de droit commun des ménages ukrainiens afin de fermer le dispositif

ÉTABLISSEMENT

 2 rue Roger Thieblemont - 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

 03 25 80 05 09  sdghoughi@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 20 places

 Date ouverture : 2025

 Configuration : 6 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (0.40 ETP)

Équipe sur site = 1 salariée (0.40 ETP)

1 intervenante sociale (0.40 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 **18 personnes**

Nationalités les plus représentées :

 Pakistan : 7 personnes

 Kosovo : 5 personnes

 Côte d'Ivoire : 2 personnes

 Guinée : 2 personnes

 33%

Isolés

 67%

Familles

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025



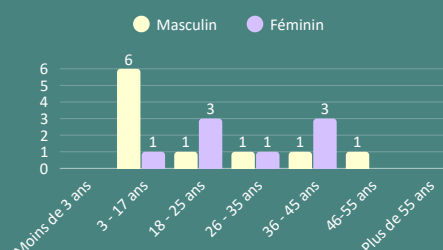
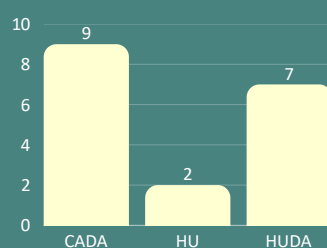
Nombre de personnes accompagnées : **18**



Durée moyenne d'accompagnement global : **105 jours**

44%  56% 

Structures de provenance :



Sorties : **1**

Logement parc social

1

0.0 0.2 0.4 0.6 0.8 1.0

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Ouverture du service** avec la captation progressive de logements en complément de ceux conservés suite à la fermeture du dispositif « Ukraine » : 1 T3 supplémentaire (Troyes Aube habitat) en février 2025 et un Studio « bail privé » en juillet 2025
- Fermeture de 7 places à l'HUDA de Bar Sur Aube (T4) qui a permis une capacité de 5 places sur le dispositif IML à Bar sur Aube.

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **La captation de logements et la mobilisation des bailleurs privés** demeurent des enjeux importants du dispositif avec des difficultés à développer et stabiliser l'offre dans la durée
- **Le délai d'accès au logement social** pour certains ménages accompagnés, lié principalement à leur composition peuvent être particulièrement long, ce qui ralentir les parcours de sortie du dispositif et prolonge les situations d'attente

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Poursuite de la captation de logement dans le parc privé afin de développer l'offre de logement mobilisés et répondre aux besoins des ménages accompagnés.

Pôle Social Le Corbusier

ÉTABLISSEMENT



6 rue Le Corbusier - 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC



03 25 80 59 03



siege@aatm.fr / asl@aatm.fr

L'ensemble de nos ateliers sont regroupés en un seul point d'accueil à La Chapelle Saint Luc, au cœur du Quartier Chantereigne – Montvilliers.

En 2025, nous avons proposé des Ateliers Sociolinguistiques (ASL), des cours de Français Langue Etrangère (FLE), des Ateliers d'Accompagnement Numérique ainsi que des ateliers Savoir habiter.

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (0.70 ETP)

Équipe sur site = 1 salariée (0.60 ETP)

1 Coordinatrice/animatrice (0.60 ETP)

Siege Social = 7 salariés (0.10 ETP)

1 Assistante administrative (0.015 ETP)

1 Comptable (0.015 ETP)

1 Aide comptable (0.015 ETP)

1 Assistante des services économiques (0.015 ETP)

1 Cadre administrative et comptable (0.015 ETP)

1 Responsable des ressources humaines (0.015 ETP)

1 Directrice générale (0.015 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

Ateliers Socio Linguistiques (ASL)	Français Langue Etrangère (FLE)	Ateliers Numériques	Ateliers Savoir Habiter
 42 inscrits dont 30 en QPV	 16 inscrits dont 10 en QPV	 15 inscrits dont 7 en QPV	 26 inscrits dont 9 en QPV
75%   25%	81%   19%	93%   7%	58%   42%
 Afghanistan : 9	 Afghanistan : 6	 Algérie : 3	 Afghanistan : 7
 France : 5	 Turquie : 3	 Maroc : 2	 Soudan : 4
 Maroc : 4	 Syrie : 2	 Nigéria : 2	 Syrie : 3
 Turquie : 3			
• Âge moyen : 45 ans • 19 primo arrivants • 211 ateliers • 5 bénévoles	• Âge moyen : 41 ans • 8 primo arrivants • 83 ateliers • 9 diplômés : - 6 niveau A2 - 3 niveau B1	• Âge moyen : 44 ans • 6 primo arrivants • 22 ateliers • 3 bénévoles	• Âge moyen : 41 ans • 14 primo arrivants • 49 ateliers • 1 salariée

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- Formations des bénévoles :

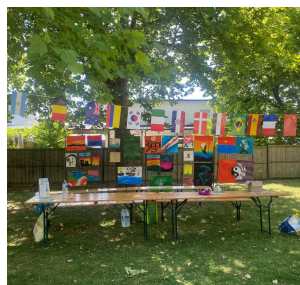
→ **5 et 12 mars** : 2 bénévoles ainsi que la référente du siège social ont participé à la formation « Accompagnement langue étrangère » proposé par le Mouvement Associatif de Champagne Ardennes

→ **03 octobre** : 1 bénévole a participé au colloque régional « Apprendre le français aujourd'hui, oui mais comment ? », organisé par l'association Initiales

- **Réunions bénévoles** : 4 rencontres ont eu lieu en 2025

- **Remise des diplômes du DELF 2024** le 29 avril 2025

- **Participation à la fête "Au cœurs des cultures" le 5 juillet** : lors de l'évènement organisé par la Ville de La Chapelle Saint Luc, l'AATM a proposé une exposition de peinture ainsi qu'un atelier tresse par les résidentes du CADA de La Chapelle Saint Luc.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Le recrutement et la fidélisation des bénévoles** ont représenté un enjeu important avec des difficultés à stabiliser les effectifs dans la durée impactant l'assiduité de la part des apprenants

- **Le dispositif Savoir Habiter** a rencontré des difficultés de mobilisation des apprenants

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Organisation de la cérémonie de remise des diplômes du DELF 2025
- Reprise de groupes de niveaux afin d'améliorer l'organisation et la dynamique
- Implication d'un membre du Conseil Administratif dans les actions du Corbusier
- Augmentation du nombre de réunions destinées aux bénévoles
- Développement de la communication autour des actions du Corbusier
- Renforcement et développement des partenariats
- Participation des apprenants et des bénévoles à la fête « Voyage au cœur des cultures »
- Participation des bénévoles à des formations portant sur l'accompagnement du public allophone, la laïcité et les valeurs de la République
- Organisation d'un pique-nique réunissant apprenants et bénévoles afin de marquer la fin de l'année scolaire
- Extension du champ d'action des ASL Numériques grâce à la mise en place d'un accompagnement à l'utilisation de l'application Frello

UNE SITUATION, UN PARCOURS



Remise de diplômes aux lauréats 2025

« Merci à l'AATM pour cette formation et à mes formatrices pour leur patience »,

Mme KURT - diplômée DELF A2

« Grâce aux formatrices, j'ai eu mon diplôme, un grand merci à l'AATM »,

Mme AHMADI - diplômée DELF A2

« Je voudrais exprimer ma sincère gratitude pour les cours et aux formatrices. Merci pour votre patience et votre dévouement, grâce à vous, j'ai appris beaucoup de chose, merci infiniment, je ne vous oublierai jamais. »,

Mme IPEK - diplômée DELF B1

« Depuis que je viens aux cours de français, j'ai beaucoup progressé, autant à l'oral qu'à l'écrit. Je me sens plus à l'aise avec la langue française. Ça m'a vraiment aidée dans mes démarches : aujourd'hui je peux me faire comprendre et les faire toute seule.

Quand je suis arrivée en France en 2009, je n'osais pas parler, c'est mon mari qui s'occupait de tout. Maintenant, je suis plus autonome. Je prépare même le DELF pour obtenir un diplôme »

Mme KIVAGI – inscrite aux ASL depuis 2019, puis préparation au DELF en 2025

L'hébergement

- L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile 46
- Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile 48

L'accompagnement des réfugiés

- Le programme AGIR 51

Le logement accompagné

- L'intermédiation locative 53
- Le dispositif "Allocation Logement Temporaire" 55

Le Pôle Social La Clé 56

HUDA Chaumont

ÉTABLISSEMENT



49 rue Lévy Alphandéry - 52 000 CHAUMONT



03 25 01 60 28



huda-chaumont@aatm.fr



Capacité d'accueil : 61 places



Date ouverture : 09/11/2016 (FTDA, reprise par l'AATM le 15/02/2018)



Configuration : 11 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (4.36 ETP)

Équipe sur site = 4 salariés (3.8 ETP)

1 chef de service (0.8 ETP)

3 intervenants sociaux (3 ETP)

Siege Social = 7 salariés (0.56 ETP)

1 Assistante administrative (0.08 ETP)

1 Comptable (0.08 ETP)

1 Aide comptable (0.08 ETP)

1 Assistante des services économiques (0.08 ETP)

1 Cadre administrative et comptable (0.08 ETP)

1 Responsable des ressources humaines (0.08 ETP)

1 Directrice générale (0.08 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025



30 personnes

Nationalités les plus représentées :



Somalie: 5 personnes



Soudan : 3 personnes



Guinée : 4 personnes



Afghanistan : 3 personnes

11%



Familles



79%

Isolés



1 naissance

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025



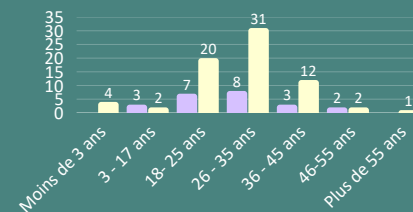
Nombre de personnes accompagnées : **95**

24%



76%

● Féminin ● Masculin



Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : **5 mois et 20 jours**



Sorties : **39**



Nombres de personnes transférées : **10**



Personnes ayant obtenu une protection internationale : 12



Taux d'occupation : **97,31%**



Accompagnement des réfugiés présents : **12 personnes**

EVOLUTION DES PROCÉDURES



71 personnes dublinées à l'entrée soit 74%

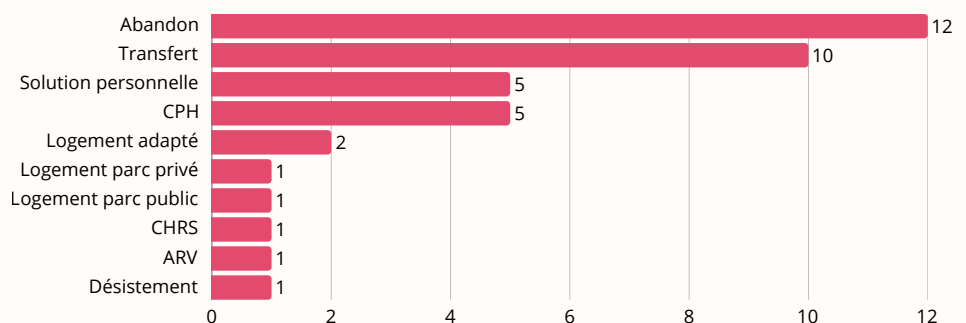
Dont requalification en procédure normale :

→ 33 personnes - 46.5%

Dont requalification en procédure accélérée :

→ 9 personnes - 12.7%

SORTIES EN 2025



RÉALISATION DE L'ANNÉE

- **Victoire au tournoi DE FOOTBALL AATM**

En 2025, l'HUDA et le CADA de Chaumont associés ont remporté le tournoi de football inter-sites de l'AATM face aux équipes venues de l'ensemble des villes d'implantation de l'association.

Un grand Merci au coach Alan pour son engagement auprès de l'équipe.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Fermeture de 5 places d'hébergement HUDA**

→ la suppression a été effective le 31 mars 2025

- **Accompagnement médical**

→ Le principal obstacle reste l'accès aux soins. Le territoire souffre d'un déficit structurel de médecins généralistes. Les délais sont longs, certains cabinets ne prennent plus de nouveaux patients, et l'accès aux soins devient un parcours d'obstacles pour des personnes déjà fragilisées par l'exil et la précarité administrative.

- **Santé mentale**

La situation est encore plus tendue sur le plan psychiatrique. Le territoire ne dispose plus de médecin psychiatre en exercice libéral à Chaumont, ce qui réduit drastiquement les possibilités de prise en charge spécialisée.

Or, les troubles anxieux, les états dépressifs, les syndromes post-traumatiques et les situations de grande détresse psychique sont fréquents chez les personnes accueillies.

ENQUÊTES DE SATISFACTION



- Satisfaction qualité de l'Accueil : 99%
- Satisfaction bientraitance : 93%
- Satisfaction accompagnement OFPRA : 100%
- Satisfaction accompagnement CNDA : 94%

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Développement d'un partenariat avec une association LGBTQIA+
- Organisation du tournoi de FOOTBALL AATM à Chaumont
- Journée mondiale des réfugiés
- Semaine de l'intégration
- Transformation des places HUDA en CADA

UNE SITUATION, UN PARCOURS

Portrait de Amir A.



Amir, soudanais de 29 ans, a quitté Khartoum, au Soudan, en février 2023.

Après avoir traversé 3 pays, il arrive en France où il demande l'asile.

Il est arrivé tout d'abord en procédure Dublin, puis a obtenu en août 2025 une protection subsidiaire.

Il a quitté l'HUDA en décembre 2025 pour intégrer un logement en IML.

Amir a suivi une formation de français à visée professionnelle pour préparer son entrée dans le monde du travail, il a décroché un emploi en tant qu'agent de tri sélectif et s'épanouit dans son métier.

CADA Haute-Marne

ÉTABLISSEMENT

Année de création : **2022** (suite à la fusion du CADA Langres ouvert en 2002 et du CADA Chaumont en 2022)

Antenne de Langres

 74 rue de la Liberté - 52 200 LANGRES

 03 25 90 23 75  cadalangres@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 134 places

 Date ouverture : 2002

 Configuration : 30 appartements

Capacité totale d'accueil : 144 places

Antenne de Chaumont

 49 rue Lévy Alphanéry - 52 000 CHAUMONT

 03 25 90 23 75  cada52.antenne-chaumont@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 10 places

 Date ouverture : 01/12/2022

 Configuration : 3 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (13.52 ETP)

Antenne Langres

Équipe sur site = 11 salariés (10.85 ETP)

1 Cheffe de service (1 ETP)

1 Technicienne administrative (1 ETP)

1 Auxiliaire socio-éducative (1 ETP)

1 Chargée d'insertion (1 ETP)

5 Référentes sociales (4.85 ETP)

1 Technicien supérieur (1 ETP)

1 Infirmière (1 ETP)

Antenne Chaumont

Équipe sur site = 3 salariés (1.2 ETP)

1 Chef de service (0.2 ETP)

1 Intervenante sociale (0.5 ETP)

1 Agent technique (0.5 ETP)

Siege Social = 7 salariés (1.47 ETP)

1 Assistante administrative (0.21 ETP)

1 Comptable (0.21 ETP)

1 Aide comptable (0.21 ETP)

1 Assistante des services économiques (0.21 ETP)

1 Cadre administrative et comptable (0.21 ETP)

1 Responsable des ressources humaines (0.21 ETP)

1 Directrice générale (0.21 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 **140 personnes**

→ 136 à Langres et 4 à Chaumont

Nationalités les plus représentées :

 Congo (RDC) : **28 personnes**

 Afghanistan : **14 personnes**

 Angola : **14 personnes**

 Soudan : **11 personnes**

 Kosovo : **10 personnes**

37%  Familles

63%  Isolés

 5 naissances

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes accompagnées : **296**
→ 271 à Langres
→ 25 à Chaumont

46%  54% 

 Taux d'occupation : **91,78%**
→ Langres : 92,51%
→ Chaumont : 91,05%

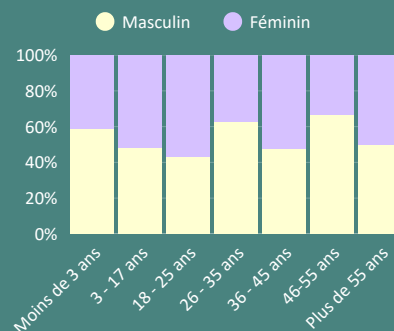
 Accompagnement des réfugiés présents : **79 personnes**

 Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties :
→ Langres : 4 mois et 21 jours
→ Chaumont : 5 mois et 23 jours

 Sorties : **162**

 Personnes ayant obtenu une protection internationale : **47**

 Nombres de personnes déboutées en 2025 : **48**



SORTIES EN 2025

Autres (départ en cours, ARV, transfert, etc...)

38

BPI 64

Deboutés 60

0 10 20 30 40 50 60 70

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Projet droit des enfants** : le CADA Haute-Marne et l'HUDA de Chaumont ont proposé 9 ateliers tout au long de l'année et un spectacle et une exposition pour restituer le contenu des ateliers et clôturer le projet le 26 novembre.
- **Journée Mondiale du Réfugié le 20 juin à Chaumont** : organisation d'ateliers de création de haïkus. Des affiches ont ensuite été réalisées avec l'aide d'une art-thérapeute pour mettre en valeur leurs textes.
- **Semaine de l'intégration** : Concours d'éloquence, repas intergénérationnel et rallye de l'intégration ont été organisés.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Accompagnement médical** : fin du partenariat avec le généraliste de Langres en raison de l'augmentation de sa patientèle, augmentation de suivis médicaux lourds.
- **Difficultés récurrentes avec le prestataire multi services (Hamaris)** : délais d'intervention très longs, engendrant des frais pour l'AATM, suivi fastidieux, dégradation des conditions d'hébergement.
- **L'insertion** : la formation linguistique prescrite dans le cadre du CIR longtemps suspendue, remplacée par de la formation asynchrone en ligne → ralenti le processus d'intégration.

ENQUÊTES DE SATISFACTION

- Satisfaction qualité de l'Accueil: 100%
- Satisfaction bientraitance : 92%
- Satisfaction accompagnement OFPRA : 89%
- Satisfaction accompagnement CNDA : 100%



PERSPECTIVES ET PROJETS

- Projet de partenariat : "C mon patrimoine" avec ADPEP, atelier Joya avec l'école de musique autour des musiques et contes africains, Tinta Mars, manifestations habituelles (Chasse aux œufs avec le secours populaire, Citadelle en Fête, repas intergénérationnel avec l'EPIDE et le CIAS, ...)
- Présentation de l'AATM au CMP
- Exercices incendie depuis un local situé au 8ème étage d'un immeuble pour se rapprocher des lieux d'hébergement, encadré par les pompiers
- Visites OFPRA, CNDA et GUDA pour les salariés volontaires

UNE SITUATION, UN PARCOURS



Portrait de Mamie LUHAKA SAFI

Mamie, de nationalité congolaise, est arrivée en France en 2024 avec ses quatre enfants.

Elle a rapidement trouvé sa place au sein du CADA de Langres. Seule, elle a dû reconstruire un quotidien stable pour sa famille, tout en assurant le suivi médical lourd de son fils de 14 ans, atteint d'une malformation congénitale de la colonne vertébrale, une pathologie lourde aux conséquences multiples sur sa santé.

Très investie dans l'accompagnement médical de son fils, Mamie s'est mobilisée, avec l'appui de l'équipe du CADA, pour organiser et assurer la continuité de sa prise en charge. Grâce à ce suivi régulier, à la coordination avec les professionnels de santé et à sa détermination, le jeune garçon mène aujourd'hui une vie presque normale, malgré des pronostics initiaux très défavorables.

Parallèlement, Mamie veille à l'équilibre de toute la fratrie (scolarité, apprentissage du français, repères éducatifs et stabilité familiale), tout en s'investissant bénévolement auprès d'associations langroises. Son parcours témoigne d'une grande force, d'une capacité d'adaptation remarquable et de l'importance d'un accompagnement coordonné pour permettre à une famille de se reconstruire avec dignité et espoir.

FOCUS ANTENNE DE CHAUMONT

RÉALISATION DE L'ANNÉE

- Fermeture de 10 places d'hébergement

Cette réduction de capacité a eu des conséquences concrètes sur l'organisation, l'accompagnement et la dynamique d'équipe. Pédagogie et réorganisation auront été les maîtres mots.

- **Fête d'Halloween** : Les résidents ont pu participer au concours du costume le plus effrayant, tout en profitant de la musique et d'un petit buffet.



- **Concours sapin de Noël** : Les résidents ont été impliqués. Chacun a posé avec un petit sapin aux couleurs de leur pays, permettant de vivre un moment de fierté et d'enrichissement.

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- Durée des procédures

Le CADA s'est retrouvé en difficulté face à la durée des procédures. Si l'OFPPA tend à accélérer ses procédures, ce n'est pas le cas de la CNDA.

→ *Monsieur A. est arrivé au CADA en avril 2024, il était déjà passé à l'OFPPA en mars 2024 et a reçu un rejet en février 2025. Monsieur a formulé un recours auprès de la CNDA aussitôt. Au 31/12/2025, Monsieur attendait toujours sa convocation à la CNDA. Une attente longue, source de tension, de stress, de démotivation, de désinvestissement...*

ENQUÊTE DE SATISFACTION

- Satisfaction qualité de l'Accueil : 100%
- Satisfaction bientraitance : 94%
- Satisfaction accompagnement OFPPA : 100%
- Satisfaction accompagnement CNDA : *Aucun recours en 2025*



PERSPECTIVES ET PROJETS

- Organisation du tournoi de FOOTBALL AATM à Chaumont
- Journée mondiale des réfugiés
- Semaine de l'intégration
- Extension du CADA avec la transformation de 61 places de l'HUDA de Chaumont
- Écriture du nouveau projet d'établissement du CADA Haute-Marne

UNE SITUATION, UN PARCOURS

Portrait de Madame E.

D'origine congolaise, Madame E. est arrivée au CADA le 02/07/2025 avec son fils de 1 an.

Elle explique avoir perdu tout contact avec son mari depuis mai 2024. Elle avait connaissance de la présence de sa famille à Paris, mais n'était pas en mesure de fournir ni leur adresse, ni leur numéro de téléphone.

Nous avons pris contact avec l'OFII ainsi qu'avec le service de Rétablissement des Liens Familiaux de la Croix-Rouge Française. L'OFII a précisé la ville de résidence de son partenaire, et la Croix-Rouge a mis à notre disposition le numéro d'une personne portant le même nom de famille dans la ville de résidence. Nous avons essayé à plusieurs reprises de contacter la personne concernée, mais aucune réponse n'a été obtenue.

Nous avons opté pour contacter le voisin, qui nous a affirmé qu'un certain M. B. habitait à côté de chez lui. Nous lui avons communiqué notre numéro de téléphone afin que M.B. puisse nous recontacter. Ce qu'il a fait le lendemain.

Nous avons organisé des retrouvailles via la visioconférence, qui fût un moment fort et chargé d'émotions.

AGIR Haute-Marne

ÉTABLISSEMENT

 49 rue Levy Alphandéry, 2ème étage - 52 000 CHAUMONT

 03 25 30 73 75  agir52@aatm.fr

 Date ouverture : 7 octobre 2024

AGIR combine accompagnement individuel + temps collectifs + coordination partenariale pour sécuriser le parcours

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (3.51 ETP)

Équipe sur site = 4 salariés (3.51 ETP)

1 Cheffe de service (1 ETP)

1 Technicienne administrative (0.51 ETP)

2 Chargées d'insertion (2 ETP)

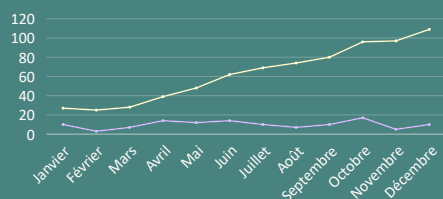
SIGNATAIRES DU CIR EN 2025



119 personnes

File active de 109 personnes

● File active ● Entrées



Nationalités les plus représentées :



Afghanistan : **32 personnes**



Syrienne : **10 personnes**

Albanie : **7 personnes**

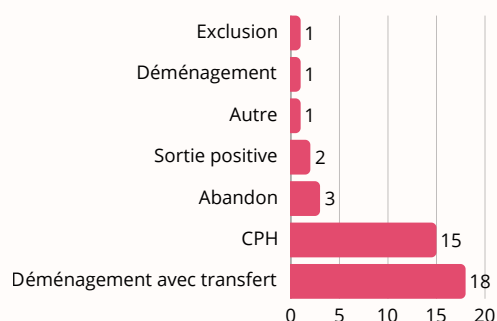


Soudan : **11 personnes**



Chine : **10 personnes**

SORTIES EN 2025



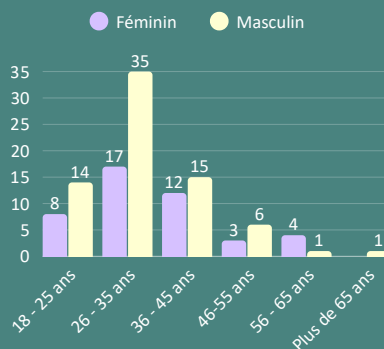
ACCOMPAGNEMENT DES BPI EN 2025



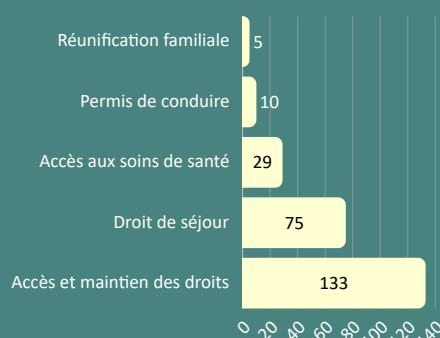
BPI accompagnés : **116**

37%  63% 

Répartition par âges



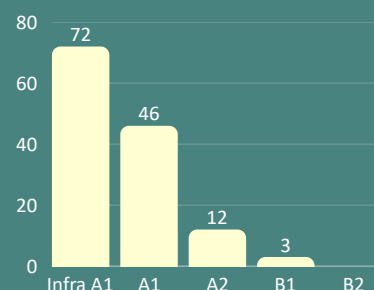
Thématiques d'accompagnement social :



47 personnes orientées vers un logement pérenne



Niveau de langue des BPI :



Conventions de partenariat en cours : **5**



Sorties : **41 personnes**
→ dont 36 vers l'emploi avec un contrat de travail signé

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Inauguration des locaux d'AGIR le 3 février 2025 en présence de partenaires et collaborateurs tels que la Préfecture de la Haute-Marne, la DT OFII de Reims, la Ville et Agglomération de Chaumont, des acteurs associatifs de l'accueil et de l'intégration des réfugiés.



Journée Mondiale du réfugié le 20 juin à Chaumont avec une exposition d'affiches valorisant les réalisations artistiques de plusieurs réfugiés.



Semaine de l'intégration : Concours d'éloquence le 9 octobre à Langres en co-organisation avec le CADA de Langres. Dix participants d'origines différentes ont ainsi pu se préparer avec une spécialiste de l'art oratoire et concourir sur la scène de l'ancien Tribunal de Langres sur le thème : « Le langage unit ce que la distance sépare ».

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- Connexion difficile/ dysfonctionnement du site de l'ANEF, ce qui freine la réalisation des démarches administratives
- Vulnérabilité des BPI par rapport à certains employeurs peu respectueux du droit du travail (ex : embauche sans contrat de travail, bulletins de salaire difficiles à obtenir)
- Accompagnement des BPI dans trois bassins de vie éloignés, ce qui engendre des déplacements hebdomadaires, une organisation adaptée (exemple : entretiens de suivi individuel et ateliers collectifs) et une multiplication des acteurs locaux

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Poursuivre les permanences au plus près du lieu de vie des BPI
- Développer les actions partenariales
- Répondre au deuxième marché AGIR

UNE SITUATION, UN PARCOURS

Portrait de Akhyarhoum



Akhyarhoum, 41 ans, d'origine mauritanienne, a intégré AGIR en juin 2025.

Elle s'est installée à Chaumont avec ses six enfants et sa sœur en situation de handicap.

Le dispositif AGIR l'a accompagné dans son entrée en logement pérenne et dans sa recherche d'emploi.

Elle est orientée vers une formation de français à visée professionnelle dans le domaine de la restauration.

Portrait de Bilal



Bilal, 26 ans, d'origine afghane, a intégré AGIR en novembre 2024.

Son niveau de langue était très faible (Infra A1).

Le dispositif AGIR l'a accompagné dans sa recherche d'emploi avec d'abord un CDDI puis un CDI dans la restauration début 2026.

Il s'est finalement installé à Langres en logement autonome.

IML Haute-Marne

ÉTABLISSEMENT

Antenne de Langres

-  74 rue de la Liberté - 52 200 LANGRES
-  03 25 90 23 75  cadalangres@aatm.fr
-  Capacité d'accueil : 15 places
-  Date ouverture : mars 2025
-  Configuration : 3 appartements

Antenne de Chaumont

-  49 rue Lévy Alphanéry - 52 000 CHAUMONT
-  03 25 90 23 75  cada52.antenne-chaumont@aatm.fr
-  Capacité d'accueil : 10 places
-  Date ouverture : mars 2025
-  Configuration : 3 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (1.10 ETP)

Antenne Langres

Équipe sur site = 1 salariée (0.25 ETP)

1 intervenante sociale (0.25 ETP)

Antenne Chaumont

Équipe sur site = 1 salariée (0.5 ETP)

1 intervenante sociale (0.5 ETP)

Siege Social = 7 salariés (0.35 ETP)

- 1 Assistante administrative (0.05 ETP)
- 1 Comptable (0.05 ETP)
- 1 Aide comptable (0.05 ETP)
- 1 Assistante des services économiques (0.05 ETP)
- 1 Cadre administrative et comptable (0.05 ETP)
- 1 Responsable des ressources humaines (0.05 ETP)
- 1 Directrice générale (0.05 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025



27 personnes

→ 17 à Langres et 10 à Chaumont

Nationalités les plus représentées :



Afghanistan : 10 personnes



Guinée : 3 personnes



Lybie: 3 personnes



31%

Isolés



69%

Familles



1

Naissance

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025



Nombre de personnes accompagnées : 27

→ 17 à Langres

→ 10 à Chaumont

41%



59%



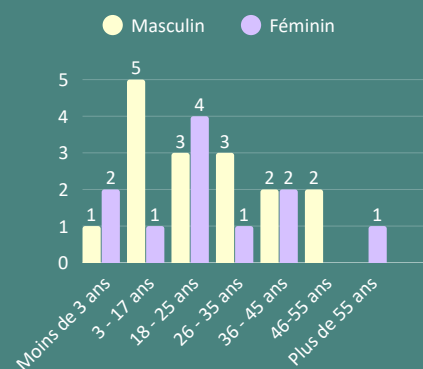
Sorties : 6

→ 2 à Langres

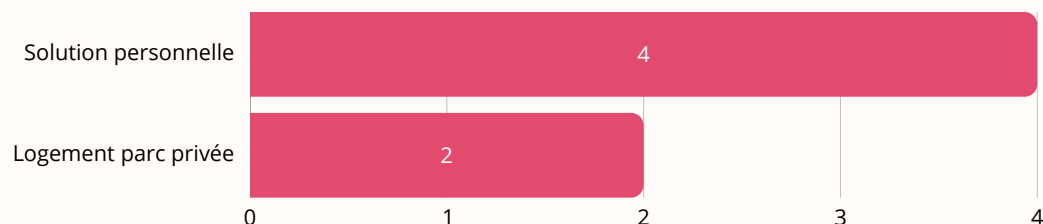
→ 4 à Chaumont



Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : 5 mois et 10 jours



SORTIES EN 2025



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- ***Ouverture du dispositif :***

→ *antenne de Langres* : les places ont été rapidement pourvues, ce qui a permis de proposer une solution de logement à une famille à la composition familiale complexe

→ *antenne de Chaumont* : les places ont été pourvues avec plus de difficultés, les configurations d'appartement n'ont pas immédiatement rencontré leur public.

- ***Signature d'une convention tripartite Etat / SIAO / AATM***

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- En raison de la configuration des places ouvertes à Chaumont, aucun ménage n'a été orienté sur deux des trois logements pendant plusieurs mois, malgré le lien et la communication avec les partenaires sur la disponibilité de ces places.
- Une famille, qui a été orientée en juin, a eu des difficultés à comprendre en quoi consistait l'accompagnement proposé par le dispositif IML. Cela a nécessité des recadrages, et s'est soldé par un départ précipité du ménage pour solution personnelle en fin d'année.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Signature d'une convention avec AGIR Haute-Marne pour clarifier les missions respectives au service du parcours d'insertion des personnes accompagnées
- Le dispositif IML doit évoluer, à la demande des services de l'État, vers une diminution des logements issus du parc public au profit du parc privé. Cette orientation soulève toutefois des difficultés liées à la disponibilité des logements adaptés, mais également à leur coût. En effet, les ménages orientés vers l'IML sont majoritairement en situation de précarité, et les loyers du parc privé, associés à des charges énergétiques parfois élevées, apparaissent peu compatibles avec leurs ressources. Cette évolution semble donc, à ce jour, difficilement soutenable.

Logement “Allocation au Logement Temporaire”

ÉTABLISSEMENT

 74 rue de la Liberté - 52 200 LANGRES

 03 25 90 23 75  cadalangres@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 4 places

 Configuration : 1 appartement

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 3 personnes

0%   100%

 Soudan : 2 personnes

 Erythrée : 1 personne

0%   100%

Familles Isolés

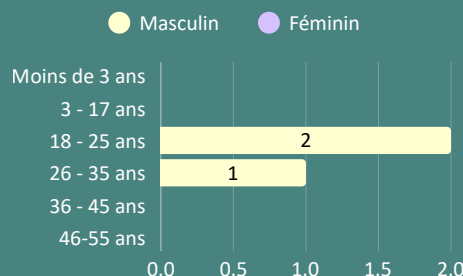
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes accompagnées : 7

 Sorties : 3

 Situation des personnes :
→ 5 en emploi
→ 2 demandeurs d'emploi

Solution personnelle 1
Logement durable 1
Exclusion 1



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- Signature d'une convention tripartite Etat / SIAO / AATM
- Les places sont pourvues la plupart du temps par des personnes bénéficiaires de protection ayant moins de 25 ans, avec un projet d'insertion professionnelle sur Langres à court terme

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Gestion des sorties du dispositif ALT difficile** : plusieurs personnes en emploi n'engagent pas de démarche de demande de logement, ce qui entraîne un temps de présence sur le dispositif trop long
- Une personne exclue au bout d'une semaine en raison d'un comportement violent avec un autre occupant du logement
- **Entretien du logement** difficile à réguler entre les colocataires qui a entraîné une dégradation de l'état de propreté du logement

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Signature d'une convention AGIR Haute-Marne / ALT Langres afin de clarifier les missions de chaque dispositif
- Saisine des demandes d'hébergement ALT via SI-SIAO
- Remise en état du logement : nettoyage approfondi avec les occupants, rénovation de l'entrée et de la pièce de vie, afin de ré-impulser une dynamique autour de l'entretien du logement
- Réalisation de bilans intermédiaires sur l'insertion professionnelle et le logement avec les occupants afin de revenir à des temps de présence inférieurs à une année

Pôle Social La Clé

ÉTABLISSEMENT

 21 Place Le Corbusier - 52 200 LANGRES

 03 25 86 48 79 - 07 89 34 01 97  siege@aatm.fr / asl@aatm.fr

 Date ouverture : 30 juin 2022

L'action se déroule au sein d'un local dans le Quartier neuf, mis à disposition par la ville.

Les ASL (Ateliers Socio Linguistiques) sont animés par des bénévoles.

Depuis janvier 2024, une formatrice est en charge de l'action de « Français Langue Professionnelle ».

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (0.8 ETP)

Antenne Langres

Équipe sur site = 1 salariée (0.8 ETP)

1 formatrice Français Langue Professionnelle (0.8 ETP)

1 volontaire en service civique

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025



Ateliers Socio Linguistiques (ASL)

78 inscrits

→ dont 53 en Quartier Prioritaire de la Ville

53%



47%

Nationalités les plus représentées :



Afghanistan : 21



Russie : 7



Soudan : 4



Ukraine : 4

- Âge moyen : 37 ans
- 56 primo arrivants
- 164 ateliers soit 228 heures
- 13 bénévoles



Cours de Français Langue Professionnelle (FLP)

31 inscrits

→ dont 24 en Quartier Prioritaire de la Ville

42%



58%

Nationalités les plus représentées :



Afghanistan : 7



Soudan : 5



Ukraine : 3



Russie : 2



Madagascar : 2

- Âge moyen : 37 ans
- 30 primo arrivants
- 280 ateliers soit 900 heures
- 1 formatrice et 1 service civique

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- Recrutement de nouveaux bénévoles, avec un accompagnement plus structuré de la part de la formatrice (atelier d'alphabétisation)
- Réalisation de sorties durant les ASL (prendre le bus, faire ses courses, ...)
- Présentation des actions de l'AATM à l'ACI de La Régie Rurale du Plateau
- Travail autour de l'évaluation du niveau linguistique des apprenants afin de mieux "quantifier" leur évolution

DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Baisse du niveau des BPI**, constatée lors de l'inscription, en raison des changements dans les prescriptions linguistiques de l'OFII
- **Recrutement de volontaires en service civique difficile** (pas ou peu de candidatures)
- **FLP** : manque de lien avec les acteurs de l'insertion pour compléter le parcours des personnes (immersions, promotion de profils, ...)
- **Les sorties des apprenants** n'est pas toujours formalisée (les personnes arrêtent de venir sans prévenir), ce qui ne permet ni de les évaluer à la sortie, ni de connaître le motif pour lequel ils arrêtent de venir.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Projet "Lecture pour tous" grâce au soutien de la fondation du Crédit mutuel
- Proposition de 3 fiches actions dans le cadre du futur CTAI à Langres : apprentissage linguistique en ligne, accompagnement à l'insertion professionnelle dans le cadre du FLP et actions collectives sur le "savoir habiter"
- Participation au COPIL de la formation linguistique dans le bassin de Langres afin de mieux coordonner les parcours
- Présentation de l'AATM au CMP

Franchement ce concours a fait le plus progress de ma langue, quand on a fait beaucoup d'exercices ,au concours d'éloquence a été une expérience formidable , très enrichissante qui m'a permis de prendre la parole avec plus d'assurance avec Mme Marion et Lisa .

Puisque j'ai obtenue les papiers j'ai commencé à l'association clé avec Mme Zoé GLENARD, et les bénévoles,ils sont vraiment les meilleurs personnes que j'ai connu , . Grâce aux cours de La Clé, j'ai progressé en français et j'ai gagné confiance en moi. J'ai appris à mieux communiquer dans la vie quotidienne et à effectuer mes démarches administratives de façon plus autonome.Ces cours ont joué un rôle important dans mon intégration, et dans la réalisation de mes projets.Ils ont me donné la confiance de faire l'examen de DELF B2,et j'ai réussi grâce aux.

Finalement, je remercie sincèrement toute l'équipe du CADA , surtout la responsable Émile, mon assistante Laura , Lisa l'animatrice, Zoéetc

Pour son accompagnement , sa patience et son soutien sont engagement et son professionnalisme ont fait toute la différence. Merci pour son excellent travail."

UNE SITUATION, UN PARCOURS

*Temoignage de Wala MOHAMMED
rédigé par elle-même*



"Je m'appelle Wala MOHAMMED , j'ai 31 ans, je suis Libyenne, je suis mariée et j'ai 2 enfants, je suis médecin, j'ai obtenue mon diplôme au Libye .

Je suis arrivée ici en France depuis 3 ans.

Quand je suis arrivée au Cada à Langres en septembre 2023, j'ai commencé apprendre la langue française avec les bénévoles ,ils ont me donné beaucoup de courage et fait plein de travail avec moi , quand je n'a parlé jamais le français, mais avec eux la première étape à mes projets était plus facile grâce aux , ils sont très gentils, patients, et généreux , ils ont fait le maximum pour moi comme étrangère pour communiquer avec les autres sans peur.

Après cette période là , j'ai participé au concours d'éloquence en octobre ,2024 avec l'équipe de Cada Langres ,

L'hébergement

- Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile 60

L'accompagnement des réfugiés

- Le Centre Provisoire d'Hébergement 62
- Le programme AGIR 64

CADA Charleville

ÉTABLISSEMENT

 6 rue des Sources - 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

 03 24 57 97 88  cadacharleville@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 109 places

 Date ouverture : Juillet 2003

 Configuration : 27 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (8.75 ETP)

Équipe sur site = 9 salariés (7.7 ETP)

1 Chef de service (0.6 ETP)
1 Technicienne administrative (0.7 ETP)
1 Référente habitat (0.7 ETP)
1 Auxiliaire socio-éducative - référente scolarité (1 ETP)
4 Référentes sociales (4 ETP)
1 Agent des services logistiques (0.7 ETP)

Siege Social = 7 salariés (1.05 ETP)

1 Assistante administrative (0.15 ETP)
1 Comptable (0.15 ETP)
1 Aide comptable (0.15 ETP)
1 Assistante des services économiques (0.15 ETP)
1 Cadre administrative et comptable (0.15 ETP)
1 Responsable des ressources humaines (0.15 ETP)
1 Directrice générale (0.15 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 67 personnes

Nationalités les plus représentées :

 Congo (RDC) : 16 personnes
 Turquie : 8 personnes
 Afghanistan : 6 personnes
 Albanie : 4 personnes
 Côte d'Ivoire : 4 personnes
 Guinée : 4 personnes

 28%  69%  3%

Isolés Familles Naissances

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes accompagnées : 179

39%  61% 

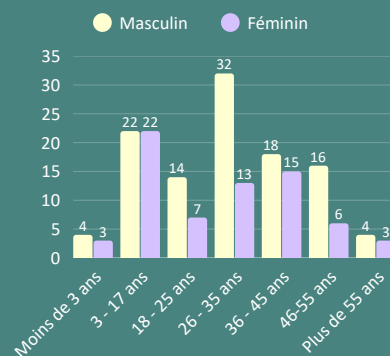
 Taux d'occupation : 96,31%

 Accompagnement des réfugiés présents : 57 personnes

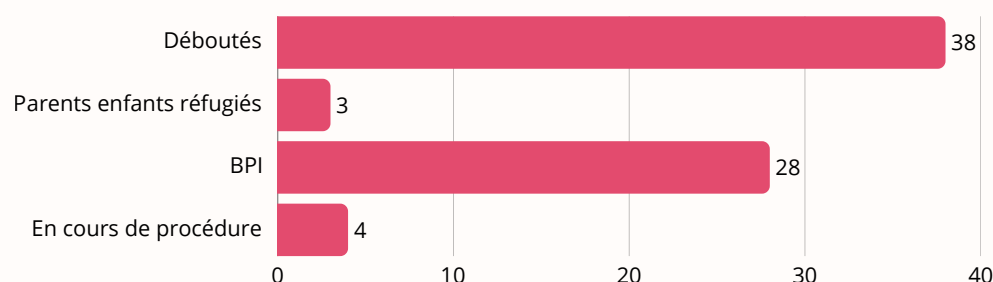
 Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : 5 mois et 6 jours

 Sorties : 73

 Personnes ayant obtenu une protection internationale : 34



SORTIES EN 2025

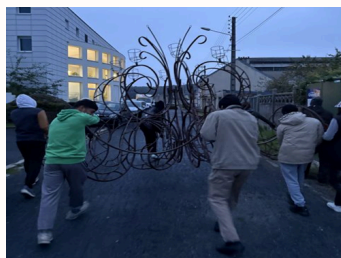


RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Semaine de l'intégration** : Action partenariale avec le soutien financier de la DDETSP des Ardennes avec la mise en place d'une conférence intitulée "Intégration : les clés de la réussite" avec la participation de Pascal Brice, Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, ancien directeur de l'OFPRA → les participants ont pu bénéficier d'un reportage vidéo aux cœurs des structures Ardennaises pour présenter les missions respectives de chacune et les actions engagées en faveur de l'intégration de notre public avec de nombreux témoignages.

- **Suppression de 5 places** : nécessité une réflexion approfondie et une réorganisation du service afin d'en limiter l'impact financier.

- **Participation à la création du spectacle "Versailles"** de la compagnie les Mangeurs de Cercles pour l'ouverture de la saison de l'espace Jean Vilar à Revin.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- **Agression physique du chef de service par un ancien résident**

→ gestion du sentiment d'insécurité au sein de l'équipe durant la période suivant l'agression avec la crainte d'une récidive impactant le climat de travail.

ENQUÊTES DE SATISFACTION



- Satisfaction qualité de l'Accueil: 11%
- Satisfaction bientraitance : 17%
- Satisfaction accompagnement OFPRA : 10%

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Continuer à développer les projets partenariaux et actions d'ouvertures vers l'extérieur : semaine de l'intégration, Journée du réfugié, Alméa, Ufolep, « Festi migrant », projets artistiques ...
- Poursuivre les actions développées avec les professionnels en santé mentale afin de renforcer notre réseau et améliorer notre connaissance en accompagnement et prise en charge des personnes en souffrances psychique.
- Préparation et travaux de réflexion sur le futur projet établissement

Action partenariale et culturelle avec le centre de formation ALMEA

→ Mise en place d'un " escape-game thématique " sur le poète Ardennais Arthur Rimbaud



Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes édition 2025

→ Participation des résidents à la construction et au démantèlement de l'œuvre monumentale d'Olivier Grosselles et de son équipe



ÉTABLISSEMENT

 6 rue des Sources - 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

 03 24 57 56 54  cphardennes@aatm.fr

 Capacité d'accueil : 36 places

 Date ouverture : 01/10/2019

 Configuration : 9 appartements

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (3.65 ETP)

Équipe sur site = 6 salariés (3.3 ETP)

- 1 Chef de service (0.4 ETP)
- 1 Technicienne administrative (0.3 ETP)
- 1 Chargée d'insertion scolaire et professionnelle (1 ETP)
- 1 Chargé d'insertion sociale (1 ETP)
- 1 Référente habitat (0.3 ETP)
- 1 Agent des services logistiques (0.3 ETP)

Siege Social = 7 salariés (0.35 ETP)

- 1 Assistante administrative (0.05 ETP)
- 1 Comptable (0.05 ETP)
- 1 Aide comptable (0.05 ETP)
- 1 Assistante des services économiques (0.05 ETP)
- 1 Cadre administrative et comptable (0.05 ETP)
- 1 Chargé de ressources humaines (0.05 ETP)
- 1 Directrice générale (0.05 ETP)

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

 42 personnes

 Afghanistan : 10 personnes

 Apatride : 8 personnes

 Kazakhstan : 6 personnes

74%  Familles
26%  Isolés

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN 2025

 Nombre de personnes accompagnées : 73

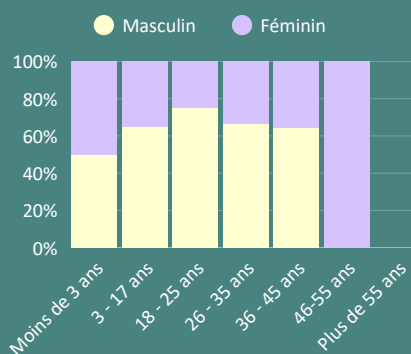
37%  63% 

 Taux d'occupation : 91,35%

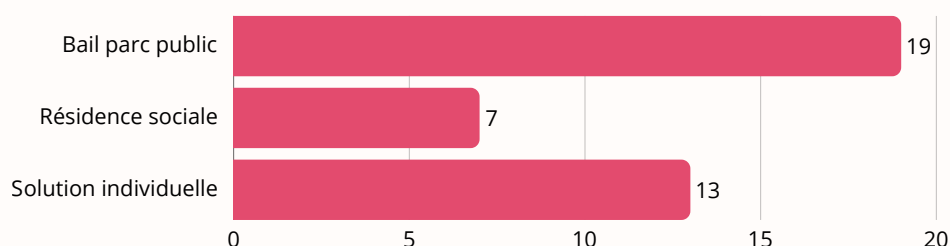
 Sorties : 39

 Modalité de sortie - Insertion professionnelle :

- CDD = 10
- CDI = 3
- Formation = 12
- Chômage = 1
- Pas de projet pro = 13



SORTIES EN 2025



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- Semaine de l'Intégration

→ Conférence "Intégration : les clés de la réussite" avec le soutien financier de la DDETSPP des Ardennes.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- Agression physique du chef de service par un ancien résident

→ gestion du sentiment d'insécurité au sein de l'équipe durant la période suivant l'agression avec la crainte d'une récurrence impactant le climat de travail

- **Prise en charge de résidents souffrant de traumatismes** et rencontrant des problèmes d'addictions, nécessitant une grande mobilisation et vigilance des équipes pour les accompagner et orienter.

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Continuer à développer les actions de type ASL et d'apprentissage de la langue
- Continuer à développer les projets partenariaux et actions d'ouvertures vers l'extérieur : semaine de l'intégration, journée du réfugié, Alméa, Ufolep, « Festi migrant », projets artistiques ...
- Poursuivre les actions développées avec les professionnels en santé mentale afin de renforcer notre réseau et améliorer notre connaissance en accompagnement et prise en charge des personnes en souffrance psychique

ACTION COLLECTIVE

" Quiz de l'Intégration "

Une façon ludique et pédagogique d'aborder avec les résidents différents sujets en lien avec la thématique de l'intégration : Valeurs de la république, Mixité-Égalité Hommes-Femmes, Accès au logement....



ÉTABLISSEMENT

 226 bis avenue Carnot - 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

 03 75 97 03 16  agir08@aatm.fr

 Date ouverture : 7 octobre 2024

Le **dispositif AGIR** combine un accompagnement individualisé, des actions et ateliers collectifs et la coordination des acteurs de l'intégration dans le but de sécuriser les parcours.

PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT (4.57 ETP)

Équipe sur site = 5 salariés (4.57 ETP)

1 Cheffe de service (1 ETP)

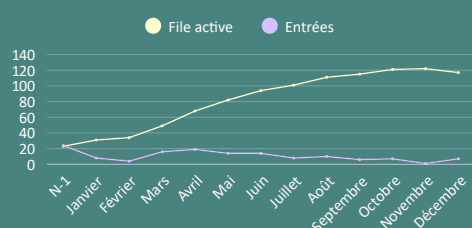
1 Technicienne administrative (0.57 ETP)

3 Chargés d'insertion (3 ETP)

SIGNATAIRES DU CIR EN 2025

 **114 personnes**

File active de 117 personnes



Nationalités les plus représentées :

 Afghanistan : **36 personnes**

 Syrienne: **18 personnes**

 Somalie : **11 personnes**

 Soudan : **10 personnes**

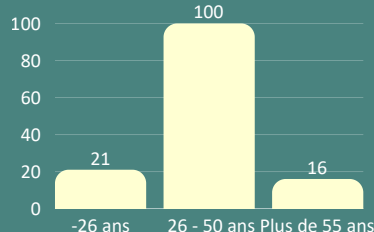
 Chine : **9 personnes**

ACCOMPAGNEMENT DES BPI EN 2025

 BPI accompagnées : **137**

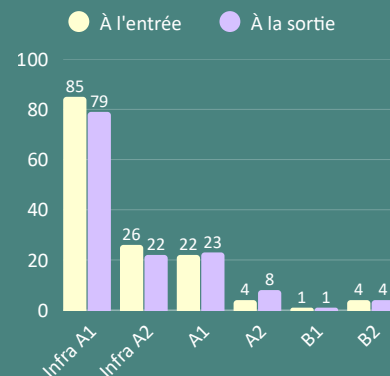
39%  61% 

Répartition par âges

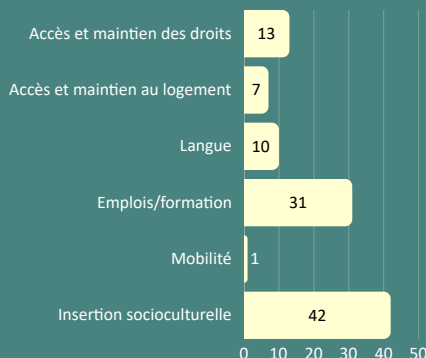


 **51 personnes** entrées en logement au cours de leur accompagnement

 Niveau de langue des BPI :



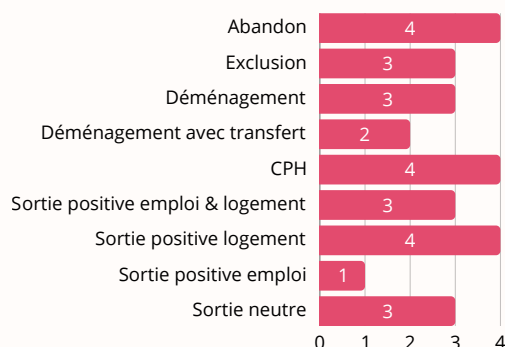
 Thématiques d'accompagnement social :



 Conventions de partenariat en cours : **13**

 Sorties : **24 personnes**
→ dont 4 vers l'emploi avec un contrat de travail signé

SORTIES EN 2025



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Inauguration des locaux d'AGIR Ardennes** : le 22 janvier 2025 en présence du Secrétaire général de la préfecture, de la DDETSPP, de l'OFII et de très nombreux partenaires



- **La Journée du réfugié** : 18 juin à Vivier-au-Court. Une journée sportive et culturelle organisée avec l'ensemble des structures du DNA ardennais. Un moment convivial et une preuve que la force partenariale est primordiale pour réussir un événement de cette envergure

- **Conférence « droits des BPI » à l'AFPA** : Rassemblement de cinquante professionnels de l'accompagnement du public (structures d'hébergement, acteurs RPE, structures de l'IAE...)



- **"Faites de l'éloquence"** : 13 octobre 2025 avec pour thème la culture française.



« La langue française est très difficile » : ces réfugiés vont participer à un concours d'éloquence

Un concours d'éloquence un peu particulier est prévu lundi 13 octobre dans l'amphithéâtre du campus Yschool, à Charleville-Mézières. Le but : faire découvrir la culture française à des primo-arrivants.



DIFFICULTÉS / ENJEUX / PROBLÉMATIQUES

- L'accès aux soins en lien avec la désertification médicale
- L'accès au logement des BPI de moins de 25 ans reste une difficulté quand ils n'ont pas d'emploi

PERSPECTIVES ET PROJETS

- Poursuivre le développement du dispositif
- Signer la convention avec le RPE
- Développer les relations avec les acteurs de l'emploi et les entreprises

UNE SITUATION, UN PARCOURS

Portrait de Mereima



Mereima, 33 ans, d'origine Camerounaise, a signé un contrat d'engagement avec AGIR en mars 2025.

Son souhait était d'être aide-soignante. Elle a écouté les nombreux conseils prodigués par son binôme de référents AGIR.

Depuis son entrée, elle a fait les démarches pour la garde de ses deux jeunes enfants et a passé 3 CCP dans l'aide à la personne via une préparation à l'emploi en entreprise (POEI).

Elle a été orientée sur la plateforme Mobil'Ardenne pour lui permettre de travailler ce dernier frein à son insertion professionnelle.

AATM - LISTE DES SIGLES UTILISÉS COURAMMENT

AATM : Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ADA : Allocation Demandeur d'Asile

ADPJ : Association Départementale Prévention Jeunesse

AGIR : Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés

AGLS : Aide à la Gestion Locative Sociale

AME : Aide Médicale d'Etat

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

APP : Analyse de la Pratique Professionnelle

APS : Autorisation Provisoire de Séjour

ARV : Aide au Retour Volontaire

AS : Assistante Sociale

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASL : Ateliers Socio-Linguistiques

ATSA : Accueil Temporaire Service Asile

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BAJ : Bureau d'Aide Juridictionnelle

BOP : Budget Opérationnel de Programme

BPI : Bénéficiaire d'une Protection Internationale

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

BSA : Bar Sur Aube

CA : Conseil d'Administration

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAES : Centre d'Accueil et d'Evaluation Sociale

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation (migrants de Calais)

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCH : Code de la Construction et de l'Habitation

CD : Conseil Départemental

CDAG : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit

CER : Contrat d'Engagement Réciproque

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles

CIO : Centre/Conseiller d'Information et d'Orientation

CIR : Contrat d'Intégration Républicaine de l'OFII

CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMJ : Conseil Municipal Jeunes

CMA : Conditions Matérielles d'Accueil

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

CNR : Crédits Non Reconductibles

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CR : Compte-Rendu

CSE : Conseil Economique et Social

CSS : Couverture Santé Solidaire

CST : Carte de Séjour Temporaire

CTAI : Cellule Territorial d'Accueil et d'Intégration

DETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

DIHAL : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

DNA : Dispositif National d'Accueil

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

DUD : Document Unique de Délégations

EI : Evènement Indésirable

ENC : Etude Nationale des CoutS

EPIPURE : Equipe Psychiatrique Intersectorielle de Cure de l'Exclusion

ERE : Equipe de Réussite Educative

ESSMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

ETP : Equivalent Temps Plein

FA : Fiche Action

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FLE : Français Langue Etrangère

FP : Fiche procédure/ protocole

FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

FTDA : France Terre d'Asile

FTM : Foyer de Travailleurs Migrants

GAP : Groupe d'Analyse des Pratiques

GUDA : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile

HAS : Haute Autorité de Santé

HU : Hébergement d'Urgence

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

IRTF : Interdiction de Retour du Territoire Français

LCSL : La Chapelle Saint Luc

MNA : Mineur Non accompagné

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OPC : Offre de Prise en Charge

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PASS : Permanence d'Accès aux Soins

PE : Projet d'Etablissement

PEC : Parcours Emploi Compétences

PEF : Parent d'Enfant Français

PF : Pension de Famille

PMI : Protection Maternelle et Infantile

POS : Personnes originaires de pays considérés comme surs

PP : Projet Personnalisé

PRADHA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

PRE : Programme de Réussite Educative

QVT : Qualité de Vie au Travail

RA : Rapport d'Activité

RBPP : Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles

REP : Réseau d'Education Prioritaire

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RH : Ressources Humaines

RMU : Référé Mesure Utile

RPS : Risques Psycho-Sociaux

RS : Résidence Sociale

SIAE : Structures de l'Insertion par l'Activité Economique

SIAO : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation

SPADA : Structure de Premier Accueil du Demandeur d'Asile

SPE : Service Public de l'Emploi

TS : Travailleur Social

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

UNAFO : Union professionnelle du logement accompagné

UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

VAD : Visite à Domicile

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

